

RD-CONGO



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

LUNDI 20 AVRIL 2015

## TRAFIC ILLICITE DES MINERAIS À L'EST

# L'affairisme des réseaux criminels transfrontaliers inquiète

Ce business juteux, à en croire un rapport du Programme de l'environnement de l'ONU publié le 17 avril, génère jusqu'à 1,3 milliard de dollars chaque année, tirés des trafics illicites des minerais et des produits issus de la faune sauvage tels que l'ivoire. Des « groupes criminels internationaux militarisés » avec leurs relais locaux seraient, à en croire ce rapport, au cœur de ce commerce illicite tendant à priver les populations des Grands lacs d'importantes recettes qu'aurait générées une exploitation judicieuse de leurs ressources naturelles.

Les bénéficiaires ainsi engrangés financeraient, d'après la source, entre vingt-cinq et quarante-neuf groupes armés congolais tout en alimentant de façon croissante les conflits dans cette région où des rébellions sèment la terreur et le chaos depuis vingt ans. [Page 12](#)

### FOSSE COMMUNE DE MALUKU

## Justicia exige la démission du gouvernement

Pour l'association, Augustin Matata Ponyo et son équipe doivent rendre le tablier parce qu'ils viennent de « démontrer n'avoir aucun égard à la vie humaine des Congolais, ni un quelconque respect ou dignité dus aux morts ». L'ONG pense que la démission du gouvernement aura surtout le mérite de permettre de négocier la mise en place d'une commission d'enquêtes internationale

à même d'éclairer l'opinion sur ces faits « graves ».

L'ASBL menace déjà le Premier ministre de saisir, en concertation avec d'autres organisations et des familles des victimes, les instances de la Cour pénale internationale pour faire ressortir sa responsabilité individuelle en tant que chef d'un gouvernement responsable censé assumer ses actes.

[Page 12](#)



Un vendeur des minerais exhibant des pierres précieuses/Reuters

### VIOLENCES XÉNOPHOBES À DURBAN

## Les excuses officielles de l'Afrique du Sud aux Congolais



La chasse aux étrangers à Durban a atteint des seuils insoupçonnés

L'ambassadeur de l'Afrique du Sud en RDC a, au cours d'une conférence de presse tenue le 17 avril à Kinshasa, présenté des excuses aux Congolais victimes des actes « barbares » perpétrés à leur rencontre ces dernières semaines à Durban. Tout en les condamnant, l'ambassadeur de l'Afrique du Sud en RDC a assuré que son gouvernement ne pourra jamais encourager une politique de haine

envers d'autres Africains. Le diplomate sud-africain a, par ailleurs, tenu à rassurer des Congolais qui désireraient voyager en Afrique du Sud de le faire sans hésiter, la protection leur étant garantie. Et l'ambassadeur d'ajouter qu'une commission d'enquête est en cours pour tirer cette affaire au clair et établir les responsabilités.

[Page 13](#)

### FOOTBALL-TRANSFERT

## Matumona Zola Roum signe dans Renaissance du Congo

L'ancien international a conclu un transfert avec le club le plus populaire de l'Entente provinciale de football de Kinshasa. Pitshou Matumona Zola a, en effet, paraphé le 16 avril à Kinshasa un contrat de transfert en faveur du FC Renaissance du Congo, club né en juillet 2014 d'une dissidence avec le Daring Club Motema Pembe de Kinshasa. Il va apporter son expérience, lui qui a déjà évolué au pays, en Belgique et en Angola.

Avant d'être présenté officiellement au public le 2 mai, fait-on savoir, Matumona devrait d'abord prendre son avion pour la Belgique, et il reviendra ensuite pour relancer sa carrière au pays. [Page 13](#)

## ÉDITORIAL

# Hypocrisie

Ce qui frappe le plus à la lecture du rapport que vient tout juste de publier, à New York, l'Organisation des Nations unies à propos des trafics en tout genre dont sont victimes les populations de l'Est de la République démocratique du Congo, c'est l'incroyable hypocrisie qui le sous-tend. Car les crimes dénoncés sont décrits depuis des années par les humanitaires et les observateurs – à commencer par nous-mêmes – sans que quiconque s'en émeuve au cœur de la « Maison de verre » où vivent des centaines de hauts fonctionnaires dans un confort absolu.

Au-delà de la tragédie dont sont victimes des millions d'êtres humains dans l'indifférence la plus complète, c'est bien le « système » onusien lui-même qui est responsable des atrocités ainsi commises : d'abord parce qu'il ne s'attaque pas aux racines du mal, c'est-à-dire aux entreprises criminelles qui prolifèrent dans ces zones de non-droit, ensuite parce qu'il dépense des fortunes en actions inutiles comme celles menées depuis vingt ans sur le terrain par la Monusco, enfin parce qu'il ne met pas en accusation ses propres responsables qui se sont avérés incapables de lutter contre l'horreur absolue qu'ils étaient censés combattre.

Répétons-le donc sans la moindre hésitation, l'ONU ne sera crédible que le jour où le « machin » dénoncé jadis par le Général de Gaulle mettra de l'ordre dans ses propres structures. Et ce changement ne sera possible que lorsque l'Afrique, notre Afrique, occupera en son sein une place à la mesure de son importance géographique, humaine, économique, culturelle. Dominée jusqu'à présent par des « Grands » qui ne défendent que leurs propres intérêts sans s'occuper le moins du monde du reste du monde, l'ONU est incapable de protéger les peuples que continuent d'asservir les entreprises étrangères à notre continent. Le rapport qui vient d'être publié en apporte la preuve accablante.

Le temps viendra, cela ne fait aucun doute, où il apparaîtra que les milliards de dollars dépensés en RDC et ailleurs, dans le cadre des opérations dites « humanitaires », ont aggravé le mal au lieu de le combattre. Mais si l'on veut accélérer le mouvement, il faut que l'Afrique se mobilise enfin pour faire entendre sa voix. Va-t-elle se décider à agir dans ce sens ?

*Les Dépêches de Brazzaville*

## SOCIÉTÉ CIVILE

## Débat sur la démocratie et l'État de droit au Congo

**Les assises qui se tiennent à Brazzaville du 17 au 20 avril sont organisées par le Forum de la société civile pour les élections libres et transparentes (Fosocel), dans le but de susciter l'engagement des acteurs dans l'accompagnement du processus de consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit en République du Congo.**

Réunis depuis samedi au Centre d'informations des Nations unies à Brazzaville, les représentants de cinquante-deux organisations spécialisées vont,

ront sur les élections et la corruption; la liberté de la presse; les droits de la femme; le respect des délais constitutionnels; la nécessité ou non du dialogue national inclusif; la problématique de la réforme constitutionnelle.

Le coordonnateur du Fosocel, Céphas Germain Ewangui, a rappelé que le Congo qui traverse actuellement une période « cruciale » caractérisée par le débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, se devrait de passer de la

démocratique ne glisse dans l'impasse avec toutes les conséquences que cela peut engendrer. Nous en avons déjà connu de 1993 à 1994, et très gravement en 1997 », a-t-il déclaré.

Selon Céphas Germain Ewangui, au regard de l'enjeu actuel, les acteurs de premier plan de la société civile ne peuvent se donner le loisir d'appliquer la stratégie des « trois singes » enseignée par la philosophie du stoïcisme. Il s'agit notamment de Ne rien voir; ne rien entendre; ne rien dire. « Prendre une telle pos-



Une vue des participants; crédit photo Adiac

pendant trois jours, approfondir leur réflexion commune pour des actions dynamiques. Ils auront notamment à se prononcer sur la problématique de la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit en République du Congo. Cette thématique sera divisée en quelques sous-thèmes, parmi lesquels: le fonctionnement des institutions et l'équilibre des pouvoirs; les libertés publiques et fondamentales; la problématique du taux de participation aux élections. Les autres sous-thèmes porte-

phase d'instauration à celle de la consolidation de la démocratie. La période est sensible, a-t-il insisté, pour une démocratie en pleine construction comme la nôtre, comme en témoignent les prises de positions rigides des différents acteurs politiques.

« Chaque camp politique ayant des intérêts particuliers à défendre. Ce qui ne devrait pas être le cas pour les organisations de la société civile pour qui, seul compte l'intérêt général. L'intérêt général ici c'est de veiller à ce que le processus

c'est ne rien comprendre de la mission naturelle des organisations de la société civile et pour le cas d'espèce, celles spécialisées sur les thématiques: droit de l'homme et gouvernance démocratique. Il nous faut être tous debout pour apporter significativement notre contribution au triomphe des valeurs et pratiques démocratiques dans notre pays », a invité le coordonnateur du Fosocel.

*Parfait Wilfried Douniama*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),  
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200  
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Coordination : Rose-Marie Bouboutou  
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma  
Administration : Béatrice Ysnel

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

## DISPARITION

## Le chef de l'Etat rend hommage à Mme Ndouane née Mélanie Komzo

**Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, accompagné de son épouse, des membres du gouvernement, du secrétariat permanent du Parti congolais du travail et d'autres personnalités, a rendu le 17 avril à Brazzaville, un dernier hommage à Mme Ndouane, née Mélanie Komzo, membre du comité central du PCT et ancienne maire de Mokéko dans le département de la Sangha, décédée le 09 avril dernier au centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.**

Née le 30 septembre 1947 à Souanké plus précisément au village Allaman, elle fait ses études primaires dans cette même localité, de 1957 à 1962 et obtient son certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE). Par la suite, elle est admise au collège normal des jeunes filles de Mouyondzi, département de la Bouenza où elle en ressort en juin 1966 avec le Brevet d'études moyennes générales (BEMG).

Malgré les offres d'emploi qui lui étaient faites, Mélanie Komzo choisit de poursuivre ses études. Elle s'inscrit alors au lycée technique d'Etat de Brazzaville, en section commerciale, option secrétariat. Elle quitte cet établissement en 1969, en classe de première, de passage en terminale et s'engage dans la vie active.

Elle fait ses premiers pas comme secrétaire sténodactylo à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), bureau de Brazzaville, jusqu'en 1975. Pleine de bonne volonté, faisant montre d'une sagacité à toute épreuve, elle se rend en Roumanie où elle prépare et obtient son baccalauréat, série D, en 1977, au Lycée Ion Luca Caragiale de Ploiesti, après une année de langue. Désireuse de poursuivre ses études en Finances, la jeune étudiante s'inscrit de 1977 à 1982 à l'académie des sciences économiques de Bucarest, précisément à la faculté de finances et comptabilité. Elle clôture son cycle académique par l'obtention du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), option Finances et comptabilité.

Rentrée définitivement au pays, elle est recrutée dans la fonction publique pour le compte du ministère des Finances en septembre 1982, en qualité d'administrateur des SAF de 2<sup>e</sup> échelon. Au plan politique, elle débute sa carrière à l'Union générale des élèves et étudiants du Congo (UGEEC) où elle anime l'émission « l'Etudiant et la révolution ». Ayant mis à profit son séjour professionnel dans le département du Niari, Mélanie Ndouane est élue, le 31 mars 1984, secrétaire régionale de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC), chargée de l'éducation et de la promotion féminine et le 19 février 1985 elle devient secrétaire régionale chargée de l'organisation et du protocole dans cette même organisation.

Elle est par la suite hissée au conseil central et au bureau exécutif national de l'URFC jusqu'à la tenue du congrès constitutif de l'organisation des femmes du Congo (OFC). Elle est élue députée du PCT à l'assemblée nationale populaire, le 24 septembre 1982.

Elle fut aussi membre du bureau exécutif national de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC) et députée à l'Assemblée nationale. L'expérience acquise à l'hémicycle a conforté son engagement et, ayant reçu la caution de la direction politique nationale du Parti congolais du travail, elle brigue l'élection législative de 2002, pour représenter les populations de Souanké à l'Assemblée nationale.

Élue comme députée à la chambre basse du parlement, elle y occupa les fonctions de première vice-présidente de la commission économie et finances et députée du Parlement africain. Son activisme politique a été couronné par sa nomination au poste d'administrateur-maire de la communauté urbaine de Mokéko dans le département de la Sangha, fonction qu'elle a occupée de 2011 jusqu'à sa disparition.

Jean Jacques Koubemba

## DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

## Les partis du centre gauche favorables au changement

**Comme tous les autres partis qui se sont déjà prononcés sur ce sujet de grande empoignade, la coordination générale nationale des partis et groupements politiques du centre gauche a été plus claire dans sa communication du 17 avril. Pour ce cartel, l'actuelle constitution doit être changée. Seulement, a-t-il insisté, son changement doit être décidé préalablement au cours d'un dialogue national inclusif dont cette coalition a d'ailleurs proposé la démarche de convocation.**

La coalition du centre gauche, qui regroupe onze groupements politiques, reste imperturbable et compte sur l'option du changement de la Constitution du 20 janvier 2002, afin de l'adapter aux enjeux de l'heure.

« Le Centre gauche soutient que le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 constitue pour le peuple congolais, l'espérance de la délivrance tant attendue, pour débarrasser définitivement notre pays de cette constitution qui est calquée sur le modèle des démocraties et des constitutions occidentales, qui fait que celui qui gagne, gagne tout, et celui qui perd, perd tout », a souligné le coordonnateur du Centre gauche, Maurice Kinoko, l'unique orateur de la cérémonie.

En soutenant l'option du changement de la constitution, le Centre gauche s'appuie sur un certain nombre de faiblesses que cette dernière renfermerait, et qui selon ce cartel, freine le bon fonctionnement de l'Etat et la bonne marche de la démocratie. Le Centre gauche a épinglé, en premier lieu, le fait que tous les pouvoirs soient concentrés dans les seules mains du président de la République ; l'absence totale de mécanismes de coordination, de suivi

et de contrôle, dévolue à un Premier ministre, chef du gouvernement. De même, il a relevé l'absence de pouvoir de censure du gouvernement par le parlement et de pouvoir de dissolution du parlement par le président de la République. La même coalition récuse la durée du mandat, fixé à 7 ans, établi à l'article 57 de cette constitution. Elle le juge trop long et pense qu'il faut changer cette constitution pour le ramener à 5 ans.

### Convocation du dialogue inclusif, un impératif

Malgré qu'elle soit favorable au changement de la constitution, le Centre gauche pense, par ailleurs que l'idée du changement ne doit pas faire l'objet d'une imposition par une frange d'hommes et de partis politiques. Il faut au préalable, poursuit-il, convoquer un dialogue inclusif au cours duquel, tout le processus sera décidé de manière consensuelle, par l'ensemble des acteurs, qu'ils soient de la mouvance, de l'opposition, des partis du centre et de la société civile. Ce dialogue, a insisté l'orateur, devra être piloté par un médiateur, qui sera désigné par le chef de l'Etat, et dont les missions seront entre autres, de recueillir les avis des parties prenantes afin de les transmettre au chef de l'Etat. Dans la démarche qu'il propose, le Centre gauche suggère la mise en place d'un comité préparatoire paritaire, qui sera composé des représentants de l'administration, de la majorité, de l'opposition, du centre et de la société civile.

Il propose aussi une feuille de route du dialogue, composée de deux points essentiels dont la gouvernance électorale, avec pour sous points, l'élaboration d'un calendrier électoral et la révision de la loi électorale.

Firmin Oyé

## LE FAIT DU JOUR

## Burkina Faso: la mauvaise loi

L'exclusion a souvent été une pratique politique courante dans beaucoup de pays, lorsqu'un régime succède à un autre, même de façon démocratique, pour gérer le pouvoir d'Etat. Bien plus lorsque le pouvoir en place est balayé par une révolution populaire fut-elle violente ou non. C'est, à peu près, ce que vit le Burkina Faso, aujourd'hui, avec cette loi votée, le 7 avril par le parlement intérimaire, le Conseil national de transition. Au terme de celle-ci, les anciens dirigeants du pays, sous Blaise Compaoré, ne peuvent prétendre à briguer un mandat électif.

Il s'agit, ni plus ni moins, à travers un tel dispositif légal, d'un saut dans l'inconnue pour ce pays dont le monde a salué, il y a quelques mois, le fait d'être parvenu à opérer un changement de grande envergure en circonscrivant les échauffourées redoutées à la seule ville de Ouagadougou, sa capitale administrative. Bien entendu, les

arguments pesant en faveur de cet arbitrage sont nombreux et même pertinents, si l'on considère que le Burkina Faso aurait pu sombrer dans le chaos, si le bras de fer entre le pouvoir et l'opposition né du débat sur la Constitution n'avait pas trouvé sa voie.

Il est ressorti, justement dans le camp des opposants à la présence des anciens dirigeants sur les listes électorales, que ces derniers n'avaient rien fait pour empêcher Blaise Compaoré de chercher à rempiler, et qu'ils devaient de ce fait payer leur arrogance et leur cupidité. C'est, en effet, de cette façon, depuis toujours, que s'exprime la justice populaire, expéditive, prompte à porter sur l'échafaud et à mettre à mort des tiers parfois sur un simple soupçon. Le Burkina Faso a-t-il besoin d'un tel retour en arrière, alors que le peuple qui s'était soulevé les 30 et 31 octobre 2014 contre ses anciens dirigeants attend plus de transparence, mais

aussi plus de justice dans la gestion de la Cité ?

Deux options auraient été exploitables : où le pouvoir de transition estimait avoir suffisamment de marge de manœuvre et mettait en branle la justice pour traquer les anciens dignitaires contre qui pèseraient des soupçons de malversations, de détournements de biens publics ou de crimes de sang et les présentait devant les tribunaux. Où, alors, le temps, trop court de la transition ne l'autorisant pas, elle laissait au souverain primaire, ce peuple qui s'était révolté contre ceux-ci il n'y a pas longtemps que cinq mois, le choix de les sanctionner dans les urnes. De cette façon, ils tireraient une fois pour toutes les leçons de leurs forfaitures supposées. Le contraire, s'appelle la loi du plus fort. Elle est le propre des arènes politiques, lorsque leurs acteurs expérimentent habilement le « ôte-toi de là que je m'y mette ».

En tout état de cause, et les peuples sont très souvent revenus sur leurs pas, tant que les actes délicieux reprochés aux proches de Blaise Compaoré ne relèveront pas de la justice et du droit, les nouvelles autorités qui s'installeront à la tête du pays des hommes intègres au sortir des élections du mois d'octobre prochain, pourront être confrontées à un problème majeur : celui de passer tout leur mandat non pas à résoudre les problèmes du quotidien des Burkinabés, mais à traquer politiquement la nouvelle opposition qui, ainsi va la vie politique sous tous les cieux, profitera à son tour de la misère et même de la naïveté de la population pour montrer du doigt la scène et dire à qui voudra l'entendre : « À notre époque, c'était mieux ! ».

La plupart du temps, le peuple, le même peuple, reste attentif à un tel discours, prêt à enclencher de nouvelles révolutions tant il en a toujours les ressorts.

Gankama N'Siah



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°003/MPT/2015/UCP/CAB

### RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN CHARGE DE LA STRUCTURATION DU PARTENARIAT PUBLIC PRIVE POUR LA GESTION DES INFRASTRUCTURES OPTIQUES

La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « recrutement d'un (e) consultant (e) individuel en charge de la structuration du Partenariat Public Privé pour la gestion des infrastructures optiques »

#### I. Objectif de la mission du consultant

Le principal objectif est d'assister le Gouvernement dans la mise en œuvre d'une structuration de Partenariat Public Privé, dans le cadre de la gestion des infrastructures de télécommunications et de le Conseiller tout au long de sa mise en œuvre du contrat avec le gestionnaire des infrastructures en construction.

#### II. Description de la mission et des résultats attendus

1. Le principe de PPP est acquis pour l'ensemble des ressources appartenant à l'Etat.  
2. Au terme d'une analyse technique, économique et juridique détaillée du contexte précédée par une collecte d'information, de benchmark, puis des rencontres avec les acteurs clés, le Consul-

tant proposera au moins deux scénarii les mieux adaptés mieux adaptée au contexte du Projet, qui sera soumis à l'appréciation du gouvernement congolais.

3. Le Consultant proposera le type de partenaire sur la base des capacités techniques et financières pour assurer l'exploitation.

4. Le Consultant proposera la forme juridique, dans laquelle évoluerait ce PPP, tout définissant les rôles et missions de chaque acteurs impliqués.

5. Le Consultant, ensemble avec le gouvernement, devra fixer le périmètre du PPP tout proposant des évolutions dues au développement du secteur.

6. Le Consultant devra proposer des scénarii sur le mode, complémentaire, de financement à celui déjà réalisés par l'Etat congolais. Principalement pour les liens à construire, des propositions d'investissement et de co-financement devront être soumis au Gouvernement.

7. Le Consultant devra mettre à la disposition du Gouvernement Congolaise, les outils d'appréciation de l'appétence des potentiels partenaires. A cet effet, il proposera les meilleurs montages pouvant générer un intérêt immédiat des partenaires afin d'attirer suffisamment de candidature.

Cette consultation mettra en évidence les différents risques d'une décorrélation avec le déploiement d'autres infrastructures de

télécommunications financées par l'Etat.

#### III. Profil du consultant

Le candidat devra mettre à disposition de l'UCP un savoir dûment qualifiés confirmé par des références avérés et répondent aux critères suivants :

- Etre moins diplômé d'une grande école ou disposé d'un BAC+5 d'université en droit ;
- Avoir une expérience significative dans le secteur des Télécommunications et particulièrement dans le secteur des réseaux de transmission en fibre optique ;
- Avoir une expérience dans le montage des entreprises de Télécommunication et ayant une bonne connaissance du secteur Public Congolais ;
- Avoir une expérience dans la structuration de PPP en Afrique ou une expérience de développement ou création de société de Télécommunication d'envergure internationale ;
- Avoir l'expertise juridique et la maîtrise des textes en vigueur en matière des entreprises publiques sera fortement appréciée ;
- Justifier de réalisation des projets d'initiative publique dans le secteur de réseaux des Télécommunications ;
- Avoir une maîtrise du marché de télécommunications du Congo.

#### IV. Durée de la mission :

La durée de la mission est prévue pour quatre (4) mois maximum à compter de la

date signature du Contrat.

#### V. Dépôt des candidatures

Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Le dossier de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doit être déposé sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 mai 2015 à 16H00.

Il doit être transmis avec la mention « recrutement d'un(e) consultant (e) individuel en charge de la structuration du Partenariat Public Privé pour la gestion des infrastructures optiques ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT  
Rue Locko Isaac, derrière l'Ambassade des Etats Unis.

BP. 1420

Tél. (242) 06 835 00 41

E-mail: [contact@cabcongo.org](mailto:contact@cabcongo.org)

Site web : [www.cabcongo.org](http://www.cabcongo.org)

Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 17 avril 2015

Le Coordonnateur

Luc MISSIDIMBAZI

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 004 /MPT/2015/UCP/CAB

### RECRUTEMENT D'UN CABINET CONSEIL DU GOUVERNEMENT POUR LE RECRUTEMENT D'UN OPERATEUR EN CHARGE DE LA GESTION ET COMMERCIALISATION DU RESEAU DE TELECOMMUNICATION EN FIBRES OPTIQUES

La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « recrutement d'un cabinet conseil du Gouvernement pour le recrutement d'un opérateur en charge de la gestion et la commercialisation du réseau de télécommunication en fibres optiques »

#### I. Objectif de la mission du consultant

L'objectif global de la mission est d'assister l'Unité de Coordination du Projet CAB3, représentant du Ministère des Postes et Télécommunications, pour le recrutement, à travers un Appel d'Offres International, ouvert, transparent et non discriminatoire, d'un opérateur d'envergure internationale pour la gestion des infrastructures en télécommunication.

De façon spécifique :

1. Le Cabinet assistera l'unité de coordination du Projet CAB3, dans l'élaboration et le processus de recrutement de l'opérateur. Cette assistance au recrutement doit aboutir à la rédaction des spécifications

techniques de l'Appel d'Offres jusqu'à la signature du Contrat entre l'Etat Congolais et l'opérateur sélectionné.

2. Le cabinet assistera les représentants de l'Etat Congolais pendant les négociations et la rédaction du contrat d'exploitation, maintenance et commercialisation (« O&M and Commercialisation Contract »), du projet de licence ainsi que l'assistance technique et le conseil dans le processus transactionnel pour sélectionner l'Opérateur d'infrastructure.

3. La mission permettra d'élaborer les différentes conventions relatives à l'usage des emprises utilisées dans le cadre du Projet. Particulièrement la convention entre L'exploitant (recruté) et le CFCO.

#### II. Profil du cabinet

Le Cabinet peut être associé à au plus deux autres structures indépendantes complémentaires. Il doit avoir une expérience significative dans :

- Des accords de Partenariats Publics Privés dans le secteur des télécommunications en général, et de modèle de concession en particulier ;
- Les mécanismes financiers et de transaction conformément au droit

international (OHADA) ;

- La gestion et commercialisation des réseaux de télécommunication avec une connaissance significatives des aspects techniques et économiques des réseaux « large bande » à fibre optique ;
- De l'économie sectorielle et des marchés des télécommunications et branches associées en république du Congo ; et
- Des règles de sauvegarde environnementales et sociales dans le secteur des télécommunications.

#### III. Durée de la mission :

La durée de la mission est prévue pour six (6) mois à compter de la date signature du Contrat.

#### IV. Dépôt des candidatures

Les cabinets intéressés sont invités à manifester leur intérêt par écrit, ou par E-mail en produisant les informations indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc..).

Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les cabinets seront sélectionnés selon la méthode de Sélection fondée sur la

qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux Directives: Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale (édition courante).

Les manifestations d'intérêts portant la mention : « recrutement d'un cabinet conseil du Gouvernement pour le recrutement d'un opérateur en charge de la gestion et la commercialisation du réseau de télécommunication en fibres optiques » doivent être envoyées sous plis fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 04 mai 2015, à 16h 00 (heure locale) à l'attention de :

Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT  
Rue Locko Isaac, derrière l'Ambassade des Etats Unis.

BP. 1420

Tél. (242) 06 835 00 41

E-mail: [contact@cabcongo.org](mailto:contact@cabcongo.org)

Site web : [www.cabcongo.org](http://www.cabcongo.org)

Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 17 avril 2015

Le Coordonnateur

Luc MISSIDIMBAZI

## IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Sans véritable plan de vol, avec des pilotes ayant montré les limites de leur compétence et des alarmes qui ne peuvent plus désormais être négligées par les aiguilleurs du ciel du GIC-RCA, «l'avion» centrafricain ne pourra arriver à destination des élections crédibles et transparentes. »

Didier Niewiadowski, universitaire et ancien conseiller de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France à Bangui, Jeune Afrique, 13 avril 2015.

« J'ai tout vécu dans ma carrière politique. J'ai été très impopulaire à certains moments, notamment lorsque j'étais Premier ministre. »

Alain Juppé, maire de Bordeaux, ancien Premier ministre, candidat à l'élection présidentielle de 2017 (France), La Tribune, 02 avril 2015

« L'échec n'est pas une meilleure garantie que le succès pour lancer un pronostic »

Jean-Marie Rouart, Académie française, L'Obs N°2631 du 9 au 15 avril 2015

« Je pense que pour les femmes et les enfants, la polygamie est toujours un facteur de malheur. Dans les foyers polygames, les femmes s'entre-déchirent pour leur plus grand malheur et celui de leurs enfants. Les seuls bénéficiaires de ce système, ce sont bien sûr des hommes. »

Lola Shoneyin, poétesse et romancière nigériane, auteure de *The Secret Lives of Baba Segi's Wives*, (éd. *Serpent's Tail*, Londres), Afrique Magazine du 9 décembre 2014

« Quand on lit, on se déconnecte du monde extérieur. Or l'homme contemporain a du mal à rompre avec les modes de communication et de contact rapides, brefs, fractionnés, que lui offre la communication sur les portables, par les tweets, etc. »

Myriam Revault d'Allonnes, philosophe, professeure des universités à l'EPHE et chercheuse associée au Cevipof, L'Humanité, 27 mars 2015

## CLIMAT SOCIAL

## Un malaise traverse la SNE

Depuis près de deux semaines, la Société nationale d'électricité (SNE) fait la Une des journaux paraissant au Congo. Il y est mis en épingle un prétendu malaise qui ronge progressivement l'entreprise. Et pour cause, la mauvaise gestion financière et administrative supposée du directoire de la société.

Les Dépêches de Brazzaville se sont rapprochées du président du syndicat « Force », structure habilitée à défendre les intérêts des travailleurs de cette société, pour en savoir plus sur cette situation. Rémy Batela, qui dirige cette organisation syndicale, a indiqué que depuis

la mise en place d'un directoire composé de quatre directeurs, la machine administrative de la SNE devient quelque peu lourde et grippée. Interrogé sur le prétendu détournement des fonds de l'entreprise dont les journaux font état dans leurs parutions, ces derniers jours, le président du syndicat « Force » a indiqué qu'il ne pouvait pas, dans les circonstances actuelles, parler de cette situation avec précision. Et d'ajouter que pour l'heure, aucun audit sur la gestion financière et administrative du directoire n'a été effectué. Ce qui est vrai, a-t-il expliqué

: la SNE est traversée par une crise qui risquerait de la paralyser si les partenaires sociaux ne sont pas associés pour y trouver une solution. « Vous constatez comme moi que les délestages et les pannes électriques sont de plus en plus récurrents ces derniers jours dans les quartiers de Brazzaville et de Pointe-Noire. Ils sont les signes d'un relâchement chez les travailleurs », a-t-il déclaré.

Le syndicat « Force » est actuellement en pourparlers avec la tutelle dans la perspective de trouver la solution à ce malaise que traverse la SNE.

Roger Ngombé

## PUBLICATION

## Le professeur Antoine-Marie Aïssi présente ses trois ouvrages au public

Le vice-président du Comité d'histoire de la ville de Brazzaville, Antoine-Marie Aïssi, vient de publier, le 16 avril à Brazzaville, trois ouvrages dont un recueil de poèmes pour conforter les repères et les valeurs historico-culturelles de la ville capitale et celles du Congo tout entier.



L'enseignant Antoine-Marie Aïssi en train de chanter l'un de ses poèmes

Dans le premier ouvrage intitulé « Origines et naissance de la République du Congo », l'auteur parle des origines du Congo et explique l'évolution normale des structures autochtones mais aussi celle de la surimposition coloniale. Ainsi, l'ouvrage restitue les origines coloniales du Congo, les différentes étapes de la marche pour la conquête des droits et des libertés et de la signature du traité qu'il qualifie de « traité inégal » Brazza-Makoko en 1880. L'auteur relève aussi les grands faits de la naissance de la

République du Congo en 1958 ainsi que les circonstances douloureuses de celle-ci.

Pour le professeur historien Yvon Norbert Gambeg, l'ouvrage « Origines et naissance de la République du Congo » est révélateur de plusieurs faits car il pose la problématique symbolique du feu purificateur et décrit la fin de l'indigénat, les premières résistances congolaises à la colonisation et l'évolution du mode de commandement des africains. Le second ouvrage est titré : « Les Valeurs

au village Poto-Poto et au Congo, d'hier à demain ». Dans ce condensé, l'auteur décrit les mœurs de la vie à Poto-Poto, un quartier cosmopolite de Brazzaville, au moment où s'affirmait une civilisation mixée. « C'est une vive interrogation du citoyen que je suis sur l'évolution et les mutations culturelles au sein de la nation et de la République », indique Antoine-Marie Aïssi. Dans ce livre, l'auteur explique avec délicatesse : « la sociologie de Poto-Poto, la question du matriarcat, le pouvoir dualiste... ce livre à valeur de testament », commente le professeur Grégoire Lefouba, soulignant que l'ouvrage pose par conséquent les problèmes dont les congolais doivent résoudre aujourd'hui pour que demain vive le Congo.

Enfin, le troisième ouvrage « Epines de roses » publié le même jour est un recueil de poèmes qui rappelle à l'ordre les consciences étourdies. Ce recueil de poèmes précise les obstacles ou les barrières qu'il nous faut franchir, autant de difficultés qu'il nous faut surmonter.

Très complexe, ce recueil développe des métaphores même bibliques. Entre les vers de ce recueil on lit la mort, la tristesse, un monde merveilleux et le chagrin. « La rose si belle cache le désagrément de l'épine », souligne pour sa part le professeur Dominique Ngoïe-Ngala.

Fortuné Ibara

## BRAZZAVILLE CENTRE

## À LOUER Bureau équipé (Clim, Wi-Fi, mobilier)

Cellule de 30 - 50 m<sup>2</sup>

Entrée indépendante

Possibilité d'accueil réception, permanence téléphonique

Salle de réunion à disposition

Service business center en option

Tel : 01 834 58 83

## DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IIPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions\* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iiprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Gestion comptable et financière des projets et programmes	5 jours	4 au 8 mai 2015
Analyse financière : pratique	3 jours	11 au 13 mai 2015
Méthodes et outils de gestion pour managers : savoir fixer des objectifs, élaborer son tableau de bord etc.	3 jours	18 au 20 mai 2015
Manager une équipe : perfectionnement	3 jours	26 au 28 mai 2015

\* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

# VOUS ALLEZ ADORER NOS NOUVEAUX PRIX



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève - Tél: (242) 05 313 29 97  
 Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso - Tél: (242) 05 313 29 98  
 www.cfaomotors-congo.com



## CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO., LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine. Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées. La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de produits industriels, de bonne qualité : de sable de concassage (sable rouge), de ciment et de briques.

Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

••••• Briques de 130	.....	480 CFA
••••• Briques de 150	.....	580 CFA
••••• Briques de 200	.....	680 CFA
••••• Sable Rouge 20m³	.....	141.000 CFA
••••• Sable 20m³	.....	141.000 CFA
••••• Gravier 20m³	.....	150.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport. **50%** : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)  
 Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.  
 Adresse : Brazzaville, Kinshasa sur la route nationale N°1 à l'arrêt de bus Kinshasa (10-100 km).  
 Contact: (+242) **06 690 7119**      **06 655 1111**  
                  **06 985 5060**      **06 919 8888**

Désormais,  
nous sommes tous airtel  
**04 et 05 unis dans  
le réseau N°1  
au Congo !**

## FORCES ARMÉES CONGOLAISES

## Campagne de saut à très grande hauteur dans le ciel de Bilolo

Le 17 avril, quatre chuteurs opérationnels, plus d'une quarantaine de soldats et cadres, largués à près de 10.000 pieds d'altitude (environ 3500 mètres), ont effectué des infiltrations sous voile sous oxygène au-dessus de la zone de saut du Centre d'entraînement commando de Bilolo.

La cérémonie s'est déroulée sous la supervision du chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi et en présence du directeur des opérations de l'état-major général, le général de brigade, François Ossele, et de l'attaché de défense près l'ambassade de France accrédité au Congo, Bruno Malet.

Cette campagne a été préparée et conduite conjointement par le commandement des FAC et la coopération française basée au Gabon. En premier lieu, cet exercice visait à compléter la formation parachutiste du groupement para commando ; à avoir un personnel formé, instruit et entraîné. Le second objectif était la remise à niveau de leurs compétences parachutistes.

En effet, ce stage a permis de réaliser d'importantes expérimentations liées aux équipements de protection et de survie des chuteurs opérationnels (parachutes,

gaines et moyens de navigations). « C'est quand même une activité qui est un peu dangereuse, qui demande beaucoup de savoir-faire et pour cette partie, grâce aux éléments qui sont stationnés au Gabon, qui possèdent cette expertise, la France est donc en mesure d'aider le Congo à former et entraîner son personnel pour les actions parachutistes », a indiqué Bruno Malet, soulignant qu'ils ont également mené en parallèle une dizaine de formations pour les chefs de groupe.

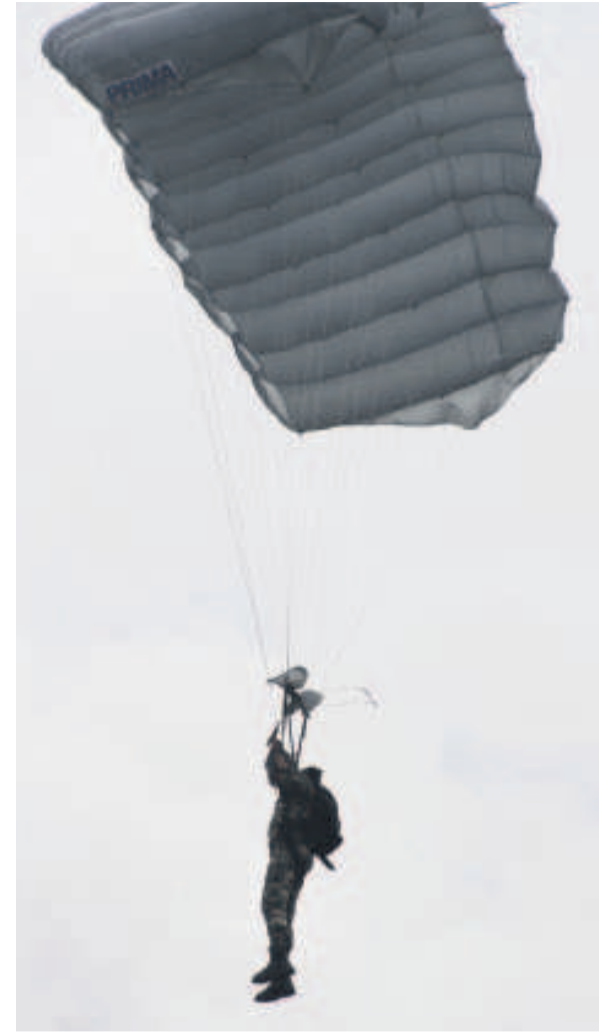
#### 750 soldats congolais prêts à rejoindre la Minusca

Avant cette manœuvre, le chef d'état-major et la délégation qui l'accompagnait avaient également visité les unités du 1<sup>er</sup> Bataillon congolais de la Minusca sur le terrain. Ici, ils ont pu assister à deux ateliers de démonstration qui s'inspiraient de l'un des scénarios probables qu'ils pour-

ront rencontrer en RCA. Pour le premier, une scène des ex-combattants qui ont décidé de déposer les armes. Ils se sont donc rendus aux troupes pour échanger leurs armes contre l'argent ou encore d'autres promesses de projets pour leurs futures activités. Pour le deuxième atelier, il s'agissait de la défense d'une base onusienne. Sur place un véhicule avec des passagers à bord devait s'approcher de la base et l'élément de sécurité l'a arrêté au loin, faisant ensuite débarquer ses occupants pour procéder à la fouille du véhicule et des passagers jusqu'à découvrir une arme de guerre dissimulée dans le véhicule. En somme, il s'agissait notamment des dispositions de sécurité que les troupes devront prendre pour la protection de leurs bases opérationnelles.

Au cours de cette visite effectuée après dix mois d'entraînement de cette troupe, la délégation a saisi l'occasion de comprendre toute la procédure de transposition des directives reçues du commandement, avec un accent particulier sur les spécificités de chaque armée sur un modèle opérationnel spécifique.

Guillaume Ondzé



MTN CONGO S.A

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

MTN Congo S.A, entreprise de télécommunications et des technologies associées, lance un appel d'offres pour la sélection d'un entrepreneur qui sera en charge de la construction de son Agence de Ouessou.

Les entreprises intéressées devront justifier impérativement d'au moins **10 ans d'expérience** dans la réalisation d'ouvrages similaires.

Les potentiels soumissionnaires devront communiquer leurs adresses électroniques (mail) à MTN pour transmission du Cahier de charges par voie électronique. Les adresses électroniques seront enregistrées sur des listes à partir du **26 Mars 2015** au siège social de MTN Congo, sis au 36, Avenue Amilcar Cabral (Ex-Immeuble GPOM), Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo & à Pointe-Noire à l'Agence Régionale, sis en face de la Gare.

Les entreprises intéressées sont priées de bien vouloir déposer leurs offres sous enveloppe fermée, au siège social de MTN Congo à Brazzaville ou à l'Agence Régionale de Pointe-Noire au plus tard le **Vendredi 03 Avril 2015 à 12H 00**, sis à la réception.

Ces offres doivent obligatoirement porter la mention suivante :

**« MTN CONGO-RFP N° CB-N-RFP002-2015 - CONSTRUCTION DE L'AGENCE MTN DE OUESSOU »**

MTN Congo se réserve le droit de rejeter toute offre incomplète, mal adressée ou parvenue après la date et l'heure de clôture sans qu'il y ait besoin de donner d'explications.

Fait à Brazzaville, le 17 Mars 2015

LE DEPARTEMENT SUPPLY CHAIN

Assurances Incendie  
Assurances Transport  
Assurances Multirisque Habitation  
Assurances Global Banker  
Assurances Responsabilité Civile

Assurances Santé  
Assurances Construction  
Assurances Matériel  
Assurances Voyage  
Assurances Entreprise

Agence Régionale de Pointe-Noire  
Agence Régionale de Brazzaville  
Agence Régionale de Kinshasa  
Agence Régionale de Lubumbashi  
Agence Régionale de Mbandaka  
Agence Régionale de Matadi  
Agence Régionale de Ndjamena  
Agence Régionale de Ouesso  
Agence Régionale de Pointe-à-Pitre  
Agence Régionale de Port-au-Prince  
Agence Régionale de Yaoundé  
Agence Régionale de Zaire

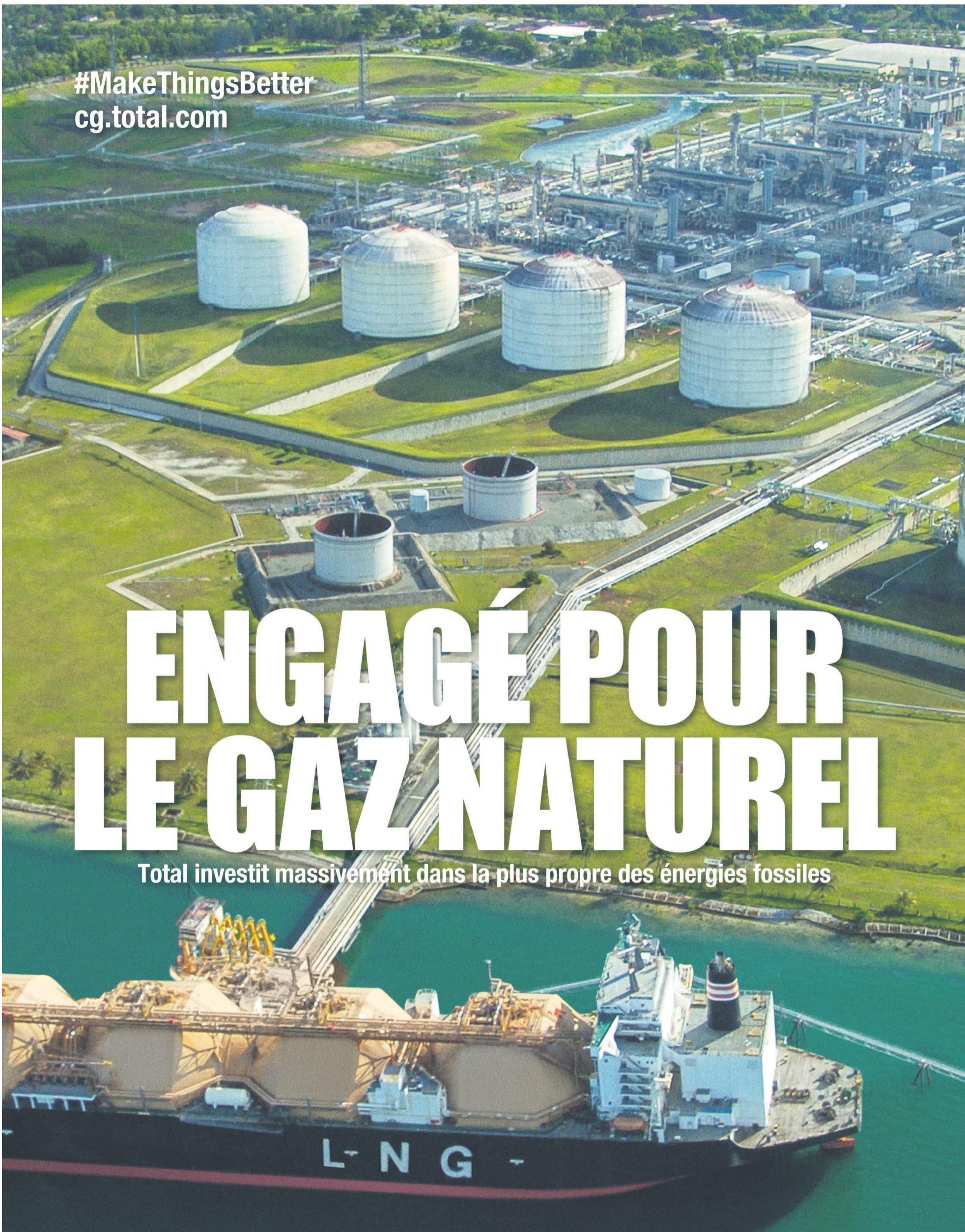
Agence Régionale de Pointe-Noire  
Agence Régionale de Brazzaville  
Agence Régionale de Kinshasa  
Agence Régionale de Lubumbashi  
Agence Régionale de Mbandaka  
Agence Régionale de Matadi  
Agence Régionale de Ndjamena  
Agence Régionale de Ouesso  
Agence Régionale de Pointe-à-Pitre  
Agence Régionale de Port-au-Prince  
Agence Régionale de Yaoundé  
Agence Régionale de Zaire

Agence Régionale de Pointe-Noire  
Agence Régionale de Brazzaville  
Agence Régionale de Kinshasa  
Agence Régionale de Lubumbashi  
Agence Régionale de Mbandaka  
Agence Régionale de Matadi  
Agence Régionale de Ndjamena  
Agence Régionale de Ouesso  
Agence Régionale de Pointe-à-Pitre  
Agence Régionale de Port-au-Prince  
Agence Régionale de Yaoundé  
Agence Régionale de Zaire

#MakeThingsBetter  
cg.total.com

# ENGAGÉ POUR LE GAZ NATUREL

Total investit massivement dans la plus propre des énergies fossiles



**TOTAL**  
COMMITTED TO BETTER ENERGY



## AFRIQUE

## Une malienne nommée secrétaire générale de la Commission de l'Union africaine

La présidente de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini Zuma a nommé Mme Djénéba Diarra, ressortissante malienne, comme secrétaire générale de la Commission de l'Union africaine. Elle est la première femme à occuper ce poste, en remplacement de l'ambassadeur Jean Mfasoni qui est appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

Avant sa nomination, Mme Diarra Djenna était Conseiller juridique adjoint (2004-2014) et a servi comme Conseiller juridique par intérim de juillet 2012 à décembre 2013.

Elle était également secrétaire exécutive par intérim du Conseil consultatif de l'Union africaine sur la lutte contre la corruption (de mars 2014 à mars 2015) basé au Secrétariat à Arusha (Tanzanie); la seule Organisation continentale mandatée par l'UA pour faire face à la corruption et d'autres problèmes similaires en Afrique.

Rappelons qu'elle a rejoint l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Bureau du conseiller juridique en 1996 en tant que juriste, où elle a accumulé une grande expérience dans l'élaboration d'instruments juridiques qui régissent l'Union africaine (UA). Elle a contribué à la rédaction de l'Acte constitutif de l'Union africaine, qui est à l'origine de la création, en juillet 2002, de l'Union africaine à Durban (Afrique du Sud). En juillet 2004, elle a été promue Conseiller juridique adjoint et en juillet 2012, elle a été nommée Conseiller juridique par intérim avec la responsabilité principale de donner des avis juridiques aux organes délibérants de l'UA. Pendant la durée de son intérim (de juillet 2012 à décembre 2013), elle a mené avec succès plusieurs élections, notamment celles des membres de la Commission en juillet 2012 à Addis-Abeba (Éthiopie), qui ont abouti à la nomination de la première femme présidente de la Commission de l'Union africaine pendant les 52 ans d'existence de l'UA et son prédécesseur l'OUA.

Mme Diarra a été le premier fonctionnaire à occuper, à titre intérimaire, le poste de secrétaire général du Parlement panafricain, dont le siège se trouve à Midrand (Afrique du Sud), après son lancement en mars 2004 à Addis-Abeba (Éthiopie). Elle a également été le premier fonctionnaire à occuper, à titre intérimaire, le poste de Greffier de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, basée à Arusha (Tanzanie), après sa mise en œuvre opérationnelle en juillet 2006 à Banjul (Gambie). Elle a déjà été nommée par la présidente de la Commission de l'UA, secrétaire exécutive par intérim du Conseil consultatif de l'Union africaine sur la lutte contre la corruption (AUABC) (de mars 2014 à mars 2015), basé au Secrétariat à Arusha (Tanzanie). L'objet de sa nomination spéciale au secrétariat était de s'assurer que le Conseil s'acquittait de son mandat avec efficacité et efficience.

Son expérience et les postes déjà occupés aussi bien à l'OUA qu'à l'UA lui ont permis d'avoir une connaissance approfondie de l'UA et de ses objectifs de développement ainsi que ses règlements intérieurs et pratiques en vigueur.

Mme Diarra est la fille de feu Mamadou Diarra qui a servi l'Organisation de l'unité africaine (OUA), à divers titres, et a été le représentant de l'OUA auprès des Nations unies, de janvier 1973 à sa retraite en décembre 1990. Elle est également la sœur de Demba Diarra qui a rejoint la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) de 1990 à ce jour. Mme Diarra a obtenu son Baccalauréat au Lycée franco-éthiopien « Guebré Mariam » d'Addis-Abeba (Éthiopie) et une Maîtrise en droit à l'Université de Bordeaux III, à Talence (France).

**Yvette Reine Nzaba**

## ÉTAT DE DROIT

## L'Union européenne apporte son soutien aux ONG et à la société civile

**À travers l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (EIDHR), la délégation de l'Union européenne a mis en place l'an dernier un appel à proposition destiné à octroyer des subventions directement aux organisations non gouvernementales.**

Pour permettre aux responsables de différentes ONG locales et internationales de s'informer sur les procédures et les critères d'éligibilité, la délégation de l'Union européenne au Congo a organisé le 16 avril à Brazzaville une séance d'information sur le thème ; « contribuer à la démocratie et à l'Etat de droit ainsi qu'à la promotion et à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Congo ».

L'objectif visé par l'Union Européenne est de faire en sorte que les participants soient capables d'appréhender les éléments clés, de prendre connaissance des lignes directrices à respecter pour présenter un projet.

Doté d'une enveloppe de 680.000 euros soit 450 millions FCFA, l'appel à proposition a été mis en place en fin mars 2014. Il est financé par l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (EIDHR).

« L'EIDHR est un instrument à travers lequel l'UE ne passe pas par les gouvernements des pays bénéficiaires. C'est

un instrument qui privilégie le travail direct avec les sociétés civiles locales mais qui est aussi ouvert aux ONG des pays européens. C'est pour la

confronté à un débat constitutionnel, il nous a semblé indispensable de mettre l'accent sur l'éducation citoyenne et sur le respect des libertés



La délégation de l'Union Européenne animant la séance d'information

première fois que cet instrument a été rendu disponible au Congo pour soutenir la promotion de la démocratie et des droits de l'homme », a expliqué Matéo Scirtori, chef de section économie et gouvernance à l'UE.

Pour cette première année, l'UE a identifié trois objectifs spécifiques à savoir : la promotion et la protection des droits des personnes et des groupes vulnérables ; la contribution au respect des libertés fondamentales et de la dignité humaine ; et le renforcement de la démocratie participative et représentative, la transparence et la responsabilité.

Ces objectifs ont été définis sur la base des priorités de l'instrument européen de démocratie et de droit de l'homme qui touche plusieurs pays, et dont la stratégie est inscrite pour la période 2014-2020.

« À l'heure où le pays est

fondamentales telles que la liberté de presse, d'expression et de réunion. L'Union européenne, en tant qu'observateur externe ne peut pas rentrer dans le contenu du débat sur la constitution ou sur le futur des institutions au Congo », a indiqué Matéo Scirtori.

« Nous sommes observateurs, mais nous encourageons une participation libre et égale pour tous les acteurs congolais au débat sur le futur des institutions congolaises », a-t-il précisé.

La séance de sensibilisation a été animée conjointement avec d'autres responsables de l'UE comme Fanny Derrien, Assistance technique, Olivier Kowalyk ; chef adjoint de finance contrat et Xavier Moroni, attaché de coopération internationale pour la gouvernance démocratique, paix et sécurité.

**Y.R.Nz.**

**AIRFRANCE**

FRANCE IS IN THE AIR

**AU DÉPART DE POINTE NOIRE**

**PARIS**

À PARTIR DE

**559 400 FCFA** TTC A/R

AIRFRANCE\_KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/retour, disponibles jusqu'au 15/05/2015, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 07/04/2015. Envolez vous jusqu'au 31/05/2015 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51 ou 22 281 27 19, de votre agence de voyages ou sur [www.airfrance.cg](http://www.airfrance.cg)

## FORUM DE BANGUI

## La CEEAC veille au grain

Depuis trois mois, les experts de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) travaillent main dans la main avec ceux de CMI pour écouter et dialoguer avec l'ensemble de la classe politique, la société civile et les confessions religieuses dans le cadre des consultations à la base, en vue de préparer le forum de Bangui.

L'évolution de la situation sociopolitique actuelle en République centrafricaine a été largement évoquée le 15 avril au cours d'un entretien entre le secrétaire général de la CEEAC, Ahmad ALLAM-MI et le conseiller principal de Crisis Management Initiative (CMI), Corentin Ki-Doulaye.

« Les équipes se sont déployées sur le terrain, dans les préfectures et sous-préfectures, dans les arrondissements de la ville de Bangui », a expliqué Corentin Ki-Doulaye qui s'est réjoui de l'intérêt porté par les populations à cette démarche. Il ressort que chaque délégation au forum sera composée de trois personnes, à savoir, un homme, une femme et un jeune, et que plus de cinq cents délégués sont attendus à ce rendez-vous. À l'issue des consultations et des séances de restitutions, un rapport a été dressé et transmis au gouvernement.

En outre, le représentant de CMI s'est félicité de l'omniprésence de la CEEAC au sein du G-8 et de son apport aux consultations de base. Le forum de Bangui qui s'annonce comme un succès qui permettra de préparer la voie qui mènera aux élections se tiendra sous quatre thèmes : Paix et

sécurité ; justice et réconciliation ; Développement économique ; gouvernance.

Malgré ces avancées notoires, la situation sécuritaire reste encore volatile, a déploré le conseiller principal de CMI, qui a déclaré que le gouvernement n'a pas encore pris le contrôle de l'ensemble des régions et l'administration ne s'est pas encore déployée sur l'ensemble du territoire national.

« Tous ces retards ne sont pas de nature à confirmer la fin de la transition en août 2015. Une certaine lassitude est aussi perceptible au sein de la communauté internationale qui souhaite que les centrafricains prennent leur destin en main. Il est souhaitable que le forum soit inclusif avec la participation de toutes les couches de la société centrafricaine », a-t-il indiqué.

Pour sa part, le secrétaire général de la CEEAC s'est félicité du rôle joué par CMI dans le renforcement de la place de la CEEAC au sein des organismes chargés de soutenir la transition, et a souhaité que la coopération entre la CEEAC et CMI se fructifie d'avantage. Il en appelle au sursaut de patriotisme des centrafricains, « afin qu'ils reconstruisent leur pays meurtri par des conflits fratricides récurrents ». Crisis Management Initiative (CMI) est un organisme indépendant, une organisation non gouvernementale qui œuvre pour la résolution des conflits et pour bâtir une paix durable. Il a des bureaux à Helsinki et à Bruxelles. Il a été fondé par Martti Ahtisaari, ancien président de la Finlande en 2000 et prix Nobel de la paix en 2008.

Yvette Reine Nzaba

## MONGOUMBA

## Une mission gouvernementale enquête sur la pollution du fleuve Oubangui

La mission composée des cadres des ministères de l'Environnement et de la Justice séjourne depuis le 15 avril à Mongoumba, sous-préfecture de la Lobaye, à environ 250 Kilomètres de Bangui. L'objectif est de poursuivre l'enquête sur la pollution du fleuve Oubangui par les hydrocarbures suite à l'avarie d'une barge de la Socotraf au mois de janvier dernier.

Selon les témoignages recueillis

auprès des autorités locales « le fleuve Oubangui est entré dans un moment de pollution depuis l'avarie d'une barge de la Socotraf. Les eaux sont vidées de leurs poissons. Présentement quelques échantillons de poissons prélevés sont conservés au centre de santé de Mongoumba pour des recherches approfondies ».

La population se dit mécontente du retard accusé dans l'enquête devant

permettre de situer la population sur la pollution du fleuve Oubangui. « La mission aurait dû venir de puis pour mettre fin à des supputations de tous les ordres qui animent la population mais dommage qu'elle ne vient que maintenant. Pourvu que nous ayons le cœur net », commente-t-on au sein de la population. L'accident de cette barge a eu lieu au mois de janvier.

## BOUAR

## Les acteurs sanitaires se mobilisent contre le paludisme

Pour lutter contre le taux élevé du paludisme dans la Nana Mambéré, le ministère de la Santé publique et de la population, la Fédération Internationale de la Croix Rouge (FICR) et du Croissant Rouge (CR) ont organisé du 12 au 13 Avril une formation accélérée de 160 volontaires de ladite région. Les agents formés vont mener une campagne de distribution des moustiquaires imprégnées.

L'obtention des moustiquaires imprégnées est conditionnée à l'attache d'un bracelet rouge au poignet par les agents recenseurs. Deux personnes reçoivent une moustiquaire dans une famille selon le nombre des personnes qui se

trouvent dans le ménage. Selon Noel Foubilé, point focal du paludisme au dispensaire Saint Joseph de Bouar, l'action vise à réduire le taux de morbidité et de mortalité lié au paludisme qui a atteint 50% ces derniers temps. « Les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes sont les plus touchés. Nous ferons de notre mieux pour qu'en 2016 le taux soit réduit », souhaite-t-il. « Les agents distributeurs sensibiliseront la population sur le respect des règles de l'usage de ces moustiquaires qui protègent contre les piqûres des moustiques, vecteurs du palu-

disme », a-t-il souligné.

La population se dit satisfaite de cette action de lutte contre le paludisme et demande que la distribution ne soit pas un objet de marchandage et de complaisance.

L'opération est coordonnée par une équipe du Comité international de la Croix Rouge (CICR). Marie Sangué représentante de la FICR dans cette campagne, monsieur Fleury Yaragba, Lionel Kété et Alida Batéra de Croissant Rouge, travaillent conjointement avec l'équipe préfectorale de la Croix-Rouge.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'Homme



## APPEL A CANDIDATURE

Le lycée français Saint Exupéry de Brazzaville recrute, à compter du 1er septembre 2015, un professeur d'histoire-géographie qui assurera 12h de cours par semaine.

Le candidat devra être en possession d'un diplôme d'un niveau BAC +3 minimum en histoire et géographie – Priorité sera donnée aux candidats ayant un diplôme de l'enseignement supérieur français en histoire ou en géographie.

En outre, des expériences attestées d'enseignement de l'histoire-géographie en collège seront valorisées.

Les candidatures avec CV ; lettre de motivation et attestations sont à déposer auprès de Madame l'Assistante du Proviseur du lycée Saint Exupéry-avenue de l'OUA à Brazzaville avant

le vendredi 15 mai 2015

Les candidats pré sélectionnés seront ensuite convoqués pour des tests de niveau et un entretien individuel.



## AVIS DE RECHERCHE

L'Ambassade de Turquie en République du Congo cherche un bâtiment à louer au centre-ville de Brazzaville pour y installer ses locaux. Celui-ci doit avoir une surface nette de plus de 400 mètres carrés, comporter au moins 10 pièces, et se trouver dans une cour ou un jardin indépendant. L'entrée principale doit se situer sur une voie goudronnée.

Les personnes physiques ou morales propriétaires de tels immeubles, ou celles mandatées en bonne et due forme par les propriétaires sont invitées à se manifester à l'adresse courriel [turquie.brazzaville@mfa.gov.tr](mailto:turquie.brazzaville@mfa.gov.tr) ou à l'adresse postale « Ambassade de Turquie, BP 1054, Brazzaville ». Aucune offre d'intercession ne répondant pas à ces critères ne sera prise en compte.

## CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle LOUVOUEZO Fucha Allegra. Je désire désormais être appelé EKONDI Allegra Georgina.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.



La Direction Générale de CMA CGM – DELMAS CONGO, Informe son aimable clientèle, Que les bureaux de l'Agence seront transférés, à compter du Lundi 20 Avril 2015, Au 2<sup>e</sup> étage de l'Immeuble Immoco (ex. Consulat du Bénin), Sis au n° 15 de l'Avenue Charles De Gaulle, en diagonale de l'hôtel Elais, L'accueil se fera par l'entrée située en face de la station-service SNPC.

## MÉMOIRE

## Paris accueillera bientôt un Centre des cultures d'Afrique

**Mercredi 15 avril, Hilaire Penda, Alain Bidjeck et Steven Hearn ont présenté le projet de Centre des cultures d'Afrique dans la Salle Colbert de l'Assemblée nationale française. Un futur phare de référence des cultures des Afriques du Nord au Sud et des afro-descendants à l'échelle du Grand Paris, soutenu par les députés Razzy Hamadi et Sebastien Dénaja, la garde des sceaux Christiane Taubira, la Région Ile-de France, la Mairie de Paris et le ministère de la Culture.**

L'histoire a parfois de curieux retours et c'est dans la salle Colbert l'un des préparateurs du Code Noir, créateur en 1673 de la Compagnie du Sénégal réorganisateur de la Compagnie des indes occidentales destinées à concurrencer les hollandais sur le juteux trafic des esclaves de Guinée, que s'est tenue la présentation du Centre des cultures d'Afrique, en présence de nombreux acteurs culturels de la diaspora africaine de France tels que l'animateur de radio Soro Solo, le cinéaste congolais Rufin Mbou Mikina, Jean Digne, directeur du Musée du Montparnasse ou encore la musicienne Gassandji.

Le comédien Emil Abossolo M'Bo a placé l'auditoire en apesanteur en ouverture de séance. « *La devise liberté, égalité, fraternité inscrite au fronton de cet édifice, est un souffle qui vient de plus loin* » a-t-il déclaré, « parce que les images de l'Afrique sont tronquées, la magie des rencontres est blessée ». Pour le comédien, le Centre des cultures d'Afrique aura pour ambition « de réunir des lumières, des consciences, autour de l'Afrique et de ses descendance spirituelles, culturelles et économiques ; de cristalliser dans la pierre que l'humain est un remède pour l'humain ».

« *L'objectif est à portée, le centre peut exister, il doit exister !* », a martelé le député Razzy Hamadi. Pour l'élu de Montreuil, le projet de création d'un Centre des cultures d'Afrique est un sujet hautement symbolique et politique mais pas partisan. Il s'agit d'un geste de « reconnaissance de la Nation, d'un investissement dans ce qui fait la culture partagée de la France afin que tous les enfants de la République puissent se reconnaître dans leur pays. »

Pour Christiane Taubira, « cette idée d'un lieu,

*d'un espace des cultures des Afriques est une façon d'arriver jusqu'au monde et d'embrasser le monde. »* Selon la Garde des Sceaux « *la fraternité n'est pas naturelle mais un combat nécessitant de la conscience, de la lucidité, de la volonté et de la persévérance* » un passage obligé « pour que l'humanité soit capable de vivre ensemble et de partager la planète ».

Hilaire Penda, initiateur du festival Rares talents à Montreuil et Président du Centre des Cultures d'Afrique a tenu à souligner que loin d'une démarche communautariste, il s'agit de créer un Centre inclusif dont la musique serait la colonne vertébrale, un lieu de production, de création et de diffusion pour le théâtre, la danse, le cinéma, le conte, le slam, les arts visuels, la poésie mais également un pôle scientifique regroupant des données physiques et des ouvrages de référence accessibles via un site internet.

Alain Bidjeck, Secrétaire général du futur centre, a quant à lui convoqué la mémoire du Chevalier Saint Georges, Alexandre Dumas, René Maran, Joséphine Baker résistante engagée dans la résistance aux côtés de Charles de Gaulle, rappelant l'apport des africains à la culture française et le passé de « capitale noire » de Paris où le jazz a pris son envol, qui a accueilli en 1919 le premier congrès panafricain ou dont le foisonnement culturel a permis l'émergence des pères de la négritude. Pour Alain Bidjeck, à l'heure où l'Afrique se trouve plus que jamais au cœur des enjeux stratégiques mondiaux, la création de ce centre ouvert aux artistes africains mais également tourné vers toute l'afro-descendance, représente un atout pour la France. L'agence d'ingénierie culturelle Troisième Pôle, dirigée par Steven Hearn, créatrice notamment des « Nuits blanches » une manifestation culturelle qui non seulement s'est inscrite dans la durée dans le paysage culturel français mais s'est internationalisée, est le partenaire chargé de réaliser les études de faisabilité, le cahier des charges ainsi que l'accompagnement du projet.

Manu Dibango, jouant son rôle de doyen de la communauté culturelle africaine de France, a tenu à marquer son soutien à ce projet de « case où se retrouver pour apprendre, s'apprendre et faire l'Afrique ».

*Rose-Marie Bouboutou*

## CHRONIQUE

## Le FEMUA, quelle sacrée leçon d'humilité !

Le FEMUA (Festival des musiques urbaines d'Anoumabo) est un événement culturel gratuit assez original de Côte d'Ivoire se déroulant au cours de la semaine pascalle dans un quartier d'Abidjan (Anoumabo) au profit des plus démunis. L'événement qui peut mobiliser par jour, plus de 100.000 personnes de divers horizons a, dans son programme, la musique, avec des prestations d'artistes de renommée internationale, la danse, l'humour, le sport et plusieurs actions sociales pour le développement du village. En 2008, date de sa première édition, différentes manifestations coexistaient déjà, à savoir, marathon, remise d'équipements à l'hôpital et à l'école de football d'Anoumabo, danses, etc.

Sept ans après, le FEMUA se définit déjà comme un événement culturel majeur sur le continent, il faut donc tirer la révérence au principal organisateur, le mythique groupe Magic System dont le leader Asalfo est le Commissaire général du festival.

La huitième édition du festival est ainsi prévue du 21 au 26 avril prochain et Asalfo nous promet une cuvée spéciale, qui tournera cependant autour de la célébration des 10 ans en Côte d'Ivoire de MTN, partenaire leader de l'événement.

Il y aura également un appui considérable, celui de la CEDEAO qui célébrera ses 40 ans, et, pour cette raison, a tenu à paraître aux côtés du festival pour la 8<sup>e</sup> édition en la parrainant.

Aussi le thème de cette année consacrera-t-il « L'intégration et le rapprochement des peuples ».

Il ne faut pas non plus perdre de vue que la Côte d'Ivoire se trouve dans une année électorale. Il est donc important, d'après le représentant de cette institution sous-régionale, de cultiver et de rappeler l'impératif du « vivre ensemble ». C'est un idéal qui coïncide amplement avec les aspirations des sociétaires du groupe Magic System.

En sus de ces apports ô combien inestimables, l'émission de Rfi, « Couleurs tropicales », fête-

ra comme elle sait si bien le faire le vingtième anniversaire du groupe avec un Claudy Siar déchaîné qui fera son show.

L'édition se déroulera simultanément sur trois lieux, Anoumabo, dans le quartier Marcory, au Plateau, à l'Institut Français et à Koumassi. Plus de quatorze artistes s'y déploieront parmi lesquels neuf représenteront sept pays d'Afrique notamment Fally Ipupa du Congo démocratique, Bracket du Nigeria, le groupe Freshlyground d'Afrique du Sud, Joel Seburjo d'Ouganda, Philip Monteiro du Cap Vert, Habib Koité du Mali, Smarty du Burkina Faso sans oublier Bailly Spinto, Antoinette Konan, Ras Goody Brown et Zouglo Makers de Côte d'Ivoire. Zaho et Meta and Cornerstones respectivement de France et des Etats-Unis apporteront une touche mondialiste à l'événement et les différents artistes invités se produiront chacun à deux reprises.

L'on devrait retenir du FEMUA que c'est aussi et avant tout un élan affectif qui se caractérise par un apport social et sportif. Au plan social, l'on s'était assigné d'offrir chaque année une école primaire et sur le plan sportif, organiser différents meetings.

L'on peut noter qu'après la construction d'une école primaire publique de six classes, le groupe a décidé d'offrir une école maternelle à la population abidjanaise cette année et sur le plan sportif, un cross populaire devrait rassembler plus de 7000 participants d'Anoumabo à Koumassi. Il y aura également un tournoi de football Maracana dénommé « Tournoi de la CEDEAO ».

Le projet initié par Magic system, de réalisation et de réhabilitation d'infrastructures de base dans les secteurs de l'éducation et de la santé en faveur des populations démunies en guise de reconnaissance pour leur soutien, suit son cours. L'on comprend aisément pourquoi l'Unesco n'hésite pas un seul instant à soutenir le FEMUA dans sa vocation sociale et caritative, mais aussi dans celle de réconciliation en Côte d'Ivoire, puissions nous tous nous en inspirer.

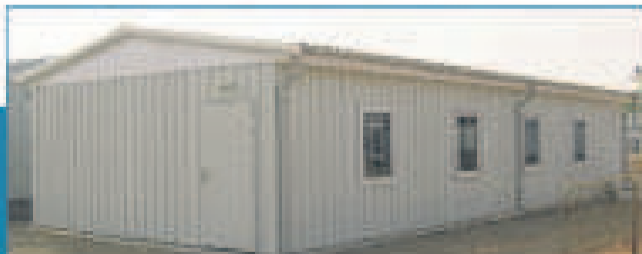
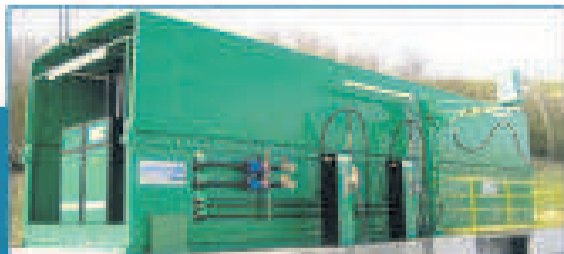
**Ferréol Constant Patrick GASSACKYS**

# METATOUT

## PREFABS

Qualité et Développement Durable !

*N'hésitez pas à visiter notre Show-Room !*



Bâtiments préfabriqués - Conteneurs de vie - Bâtiments en acier léger galvanisé  
Bâtiments en acier structural - Logements pratiques prêts à l'emploi - Stations Services  
Bâtiments écologiques - Bâtiments à systèmes modulaires  
Hangars - Cabines Mobilier urbain - Sanitaires

## PROCESSUS ÉLECTORAL

## La Lifce renforce la capacité de ses membres en matières électorales

**L'association vient de clôturer une série de formations organisée en vue de doter les participantes, membres de différents partis politiques, des capacités pouvant leur permettre de se faire élire lors de prochaines élections.**

La Ligue des femmes congolaises pour les élections (Lifce), en collaboration avec la Commission électorale nationale indépendante (Céni), a bouclé, le 16 avril à la Maison des élections, à Gombe, une série de formations des ses membres en rapport avec les élections.

Ces formations dispensées depuis plus de cinq mois par les experts de la Céni et d'autres encore se sont articulées sur plusieurs thèmes liés aux élections. Il s'est agi, pour la Lifce, d'outiller ces femmes politiques, cadres et membres des différents partis politiques actifs au pays, en vue d'aborder avec aisance et à bon escient les élections qui se profilent à l'horizon et celles qui vont venir au pays. L'objectif, pour cette ligue qui met ensemble les femmes des partis politiques de toutes les tendances existantes en RDC, est de les motiver à être électrices et candidates et de les outiller en vue de leur permettre de se faire élire lors des élections. « *L'égal accès des hommes et des femmes aux postes électifs et mandats électoraux est l'un des défis à relever* », a souligné la secrétaire

générale de la Lifce, Thérèse Dikangu, qui a fait le constat que les femmes étaient majoritaires dans le pays mais minoritaires dans les instances décisionnelles.

#### Un accompagnement des femmes politiques

La Lifce a trouvé qu'une préparation efficace et coordonnée intégrant tous les aspects électoraux de l'accompagnement des femmes en amont s'imposait comme impératif majeur afin de leur permettre de se faire élire au cours des élections prochaines. C'est pourquoi, dans les différents thèmes abordés lors de la série de formation, on pouvait notamment épingle la mission d'observation des élections et ses incompatibilités, type de scrutins, des électeurs, des élus, des circonscriptions et références légales du calendrier électoral, participations des femmes aux prochaines élections, de l'appropriation du calendrier électoral, de nouvelles villes, de la loi électorale et de l'impact de l'atlas électoral. Après cette série de formation qui s'est clôturée le 17, la Lifce, confiante, se dit heureuse d'avoir atteint ce premier objectif. « *La femme politique congolaise, surtout celle de Kinshasa, est armée par la quintessence de ces formations qui ont commencé depuis le mois d'août, de l'année 2014 par les formateurs de la Céni et les autres experts. Aucun élément des rouages électoraux ne nous échappent*

*maintenant* », a souligné Mme Joséphine Mbombo. À l'en croire, les femmes politiques et celles des associations qui ont suivi cette formation ont désormais des outils nécessaires pour aborder les élections prochaines. « *Elles ont compris et assimilé les objectifs parce qu'elles sont d'abord des responsables et feront la restitution au sein de leurs partis dans des langues qu'elles maîtrisent* », a-t-elle expliqué.

Prendre le Maniema en charge

Au cours de cette activité, la Lifce a également traité la question de la province du Maniema où il y a zéro pour cent de femmes élues. Plusieurs personnalités dont l'ancienne ministre et gouverneure, originaire de cette province, Gertrude Kitembo, ont été appelées à déceler les causes de cette situation et à proposer des pistes de solution.

Après cet exercice, la secrétaire générale de la Lifce a promis la prise en charge de cette province pour changer les données. Thérèse Dikangu a également donné la garantie d'une réunion stratégique au cours de laquelle sera traitée la question de cette entité politico-administrative. La Lifce a également demandé aux femmes candidates aux différents niveaux des élections de se présenter en vue de faciliter le suivi. Certains conseils pratiques ont aussi été donnés afin de leur permettre de mieux s'y prendre.

Lucien Dianzenza

## TRAFIC ILLICITE DES MINERAIS À L'EST

## L'affairisme des réseaux criminels transfrontaliers inquiète

**Ce business juteux, à en croire un rapport du Programme de l'Environnement de l'ONU (PNUE), génère jusqu'à 1,3 milliard de dollars chaque année, tirés des trafics illicites des minerais et des produits issus de la faune sauvage tels que l'ivoire.**

Un rapport du PNUE basé à Nairobi publié le 17 avril révèle tout l'enjeu sécuritaire qui caractérise les Grands lacs africains sur fond de trafic illicite des ressources naturelles. La partie est de la RDC est présentée comme l'épicentre de ce business facilité par les conflits armés chroniques qui y ont cours. Des « groupes criminels internationaux militarisés » avec leurs relais locaux seraient, à en croire ce rapport, au cœur de cette opération qui génère jusqu'à 1,3 milliard de dollars chaque année, tirés des trafics des minerais d'or, de charbon, de bois et des produits issus de la faune sauvage tels que l'ivoire. Le document évoque « des trafics à grande échelle » négociés par des dizaines des groupes armés opérant à l'est de la RDC.

Les bénéficiaires ainsi engrangés financeraient, d'après la source, entre vingt-cinq et quarante-neuf groupes armés congolais tout en alimentant « de façon croissante les conflits » dans cette région où des rébellions sèment la terreur et le chaos depuis vingt ans parmi les populations locales. Le trafic d'or constitue le plus gros de ces recettes illégales, rapportant jusqu'à 120 millions de dollars annuels, indique le PNUE. Les groupes armés locaux et les « réseaux criminels transfrontaliers, opérant en et hors de la RDC » se partagent les dividendes découlant de ce trafic suivant une clé de répartition qui, visiblement, semble contenter les parties. Les premiers s'octroient 2% (soit 13 millions de dollars) des gains nets des trafics, suffisants pour assurer « *annuellement l'entretien de base de quelque 8000 combattants* » et « *permettre à des groupes défaits ou désarmés de refaire constamment surface et déstabiliser la région* ».

Les seconds qui s'offrent la grosse part du gâteau (soit le reste de l'argent généré) se serviraient de leurs fonds pour entretenir leur stratégie de « *diviser pour régner* » tout en faisant en sorte qu'aucun groupe armé ne puisse réellement dominer et s'emparer du trafic.

Le patron de la Mission de l'ONU en RDC (Monusco) n'a pas manqué d'exprimer son dépit face au développement de ce commerce illicite tendant à priver les populations de la région d'importantes recettes qu'aurait générées l'exploitation judicieuse des ressources naturelles de la région. Martin Kobler a regretté que des centaines de millions de dollars de ces recettes soient ainsi subtilisées par les gangs criminels dans l'est de la RDC alors qu'elles auraient dû servir à payer des professeurs, des médecins et promouvoir les affaires et le tourisme. « *Nous devons transformer l'or en taxes de développement pour un avenir prospère* », a-t-il déclaré en substance.

Alain Diasso

## FOSSE COMMUNE DE MALUKU

## Justicia exige la démission du gouvernement

**Pour cette ASBL, Augustin Matata Ponyo et son équipe doivent rendre le tablier parce qu'ils viennent de « démontrer n'avoir aucun égard à la vie humaine des Congolais, ni un quelconque respect ou dignité dus pourtant aux morts ».**



Le premier ministre Austin Matata Ponyo

Dans une lettre ouverte signée par Me Timothée Mbuya adressée, le 13 avril, au Premier ministre Matata Ponyo, l'ONG de promotion et de défense des droits de l'Homme et du droit international humanitaire basée à Lubumbashi, dans le Katanga, a exprimé son indignation du fait de « la présence de nombreuses et suspectes fausses communes connues et inconnues » à Kinshasa (celle de Maluku) et dans la province cuprifère. Pour l'ASBL Justicia, face à cette situation décriée, le gouvernement ne devra que démissionner.

L'association a, en effet, fait siennes les affirmations des ministres de l'Intérieur, Évariste Boshab, et de la Communication et Médias, porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, ainsi que celles du ministre provincial de Kinshasa en charge du Budget, Plan, Travaux publics et Infrastructures, Robert Luzolanu, sur la pratique courante des « enterrements collectifs ». Cette ONG note, par conséquent, que ces « pratiques gouvernementales » qui consistent « à jeter, entasser les dépouilles des Congolais dans les fausses communes sans au préalable mener des démarches répétitives et subséquentes afin d'identifier quelques membres de famille à même de donner une sépulture digne aux défunts- et creuser nuitamment des fosses, pour éviter probablement des regards des curieux », étaient une attitude éminemment suspecte dans le chef des autorités publiques qui ont procédé à ces tâches.

#### Les suspicions de Justicia ASBL

Pour l'ONG, même si le gouvernement congolais, à travers ses services, n'avait rien à se reprocher sur l'origine ou les causes de ces centaines de dépouilles mortelles de ses administrés, il aurait pris le soin de les enterrer dignement, « *en les mettant même dans des cercueils de fortune ou en faisant appel aux officiants religieux pour les prières dues aux morts, après avoir pris le soin d'informer la*

*population sur l'enterrement de ces corps* ».

De l'avis de cette association qui ne croit pas à l'indépendance de la justice congolaise, bien qu'il y ait l'ouverture d'une enquête par le Parquet général de la République sur la fosse commune de Maluku, il serait nécessaire qu'une commission d'enquêtes internationale soit mise en place. Cette dernière aura comme mission, selon Justicia ASBL, d'enquêter sur toutes les fosses communes existant dans la capitale congolaise et à Lubumbashi, en déterminant les causes et les circonstances des décès et faire ressortir les responsabilités. « *Justicia ASBL croit que votre gouvernement a brillé par un manque d'humanisme sans précédent et un mépris à l'égard de la vie humaine congolaise à travers ces pratiques suspectes et immorales de fosses communes et vous exhorte ainsi à démissionner de votre fonction de chef de gouvernement* », a souligné cette ONG. Pour Justicia ASBL, cette démission aura surtout le mérite de permettre de négocier la mise en place d'une commission d'enquêtes internationale à même d'éclairer l'opinion sur ces faits « graves ».

À défaut de le faire, cette ONG en appelle aux parlementaires de toutes tendances confondues « *épris de paix, de justice et de bonne volonté et ayant à cœur le respect de la personne humaine* », d'initier une motion de défiance au Parlement en l'encontre du Premier ministre. Justicia ASBL menace déjà le chef du gouvernement de saisir, en concertation avec d'autres organisations et des familles des victimes, les instances de la Cour pénale internationale pour faire ressortir sa responsabilité individuelle du fait de sa qualité de chef d'un gouvernement qui aurait commis ces crimes. Pour Lubumbashi, l'ONG a rappelé que plusieurs adeptes du prophète Mukungubila ont été tués le 31 décembre 2014 et enterrés dans des fosses communes qui seraient dans la commune de la Ruashi.

L.D.

## VIOLENCES XÉNOPHOBES À DURBAN

## Les excuses officielles de l'Afrique du Sud aux Congolais

Tout en condamnant ces violences, l'ambassadeur de l'Afrique du Sud en RDC a assuré que son gouvernement ne pourra jamais encourager une politique de haine envers d'autres Africains.

Plusieurs ressortissants de la RDC présents en Afrique du Sud restent encore marqués par les violences xénophobes contre les étrangers perpétrées ces dernières semaines par des jeunes zoulous à Durban, ville située à 615 km de Pretoria, et à Johannesburg. Tétanisés, la plupart d'entre eux n'ont pas encore retrouvé une vie normale préférant se terrer à la maison par crainte des représailles. « Ils craignent d'être tabassés, brûlés vivants, sur des voies publiques par les jeunes zoulous », a révélé une source congolaise établie dans cette ville.

Pour apaiser les esprits et, surtout, pour rassurer la communauté congolaise, l'ambassadeur de l'Afrique du Sud en RDC est monté au créneau pour dénoncer ces actes barbares tendant à écorner l'image de son pays. C'était dans un point de presse qu'il avait animé le 17 avril à Kinshasa. Tout en assurant que son gouvernement ne pourra jamais encourager une politique de haine envers d'autres Africains, Nt-

siki Mashimbye a saisi cette opportunité pour présenter, au nom du gouvernement sud-africain, des excuses aux Congolais victimes de ces atrocités. « Peu importe la frustration et la gravité des raisons qui ont poussé certains Sud-Africains à perpétrer ces attaques, ces raisons ne pourront jamais justifier des attaques sur nos frères africains », a-t-il déclaré d'un ton sévère.

Le diplomate sud-africain a, par ailleurs, tenu à rassurer des congolais qui désiraient voyager en Afrique du Sud de le faire, la protection leur étant garantie. Et l'ambassadeur d'ajouter qu'une commission d'enquête est en cours pour tirer cette affaire au clair et établir les responsabilités. « Nous avons hâte de collaborer avec tous nos frères africains pour résoudre le défi qui se pose à nous tous », a-t-il martelé. Du côté congolais, aucune réaction d'engorgement officiellement l'exécutif national par son porte-parole n'est encore enregistrée à ce jour, mises à part quelques déclarations du

vice-ministre des Congolais de l'étranger qui a condamné ces violences tout en se réjouissant que le gouvernement sud-africain ait qualifié ces actes de crimes.

Entre-temps, le chargé d'affaire sud-africain Marius Conradie avait été convoqué, au lendemain de ces tristes événements, au ministère des Affaires étrangères à Kinshasa pour s'expliquer sur les sévices subies par des Congolais en Afrique du Sud. Le bilan fait état de six morts et le déplacement de 5.000 étrangers en trois semaines. Deux congolais ont été tués, dont l'un brûlé vif et de nombreux autres ont vu leurs commerces pillés ou incendiés. Des Congolais, des Burundais et des Tanzaniens particulièrement auront payé un lourd tribut de ces débordements qui reflètent les frustrations de la majorité des jeunes sud-africains. Ces derniers accusent les immigrants d'être à la base de la montée du chômage et de la hausse de la criminalité dans leur pays.

Notons que le taux de chômage en Afrique du Sud est de plus de 25%, le double chez les jeunes qui n'ont pas d'avenir dans les townships.

Alain Diasso

## GOUVERNEMENT-PATRONAT-INTERSYNDICALE

## Enfin d'accord pour un modèle de Déclaration mensuelle

**Au cours d'une réunion le week-end à la vice-primature en charge de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale, les différentes parties ont convenu de mettre en oeuvre le projet de réforme qui touchera les impôts, les cotisations et contributions patronales sur les rémunérations.**

La rencontre entre le vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi et les représentants du patronat ainsi que du syndicat a permis de présenter le modèle de Déclaration mensuelle unique des impôts, cotisations sociales et contributions patronales sur les rémunérations dues à la Direction générale des impôts, de l'Institut national de préparation professionnelle et de l'Office national de l'emploi. Au cours des travaux, les parties sont revenues sur le processus ayant abouti à l'élaboration de la Déclaration. Conformément à une réunion tenue le 30 janvier, il y a eu plusieurs recommandations parmi lesquelles la constitution d'un groupe de travail pour la finalisation de

la Déclaration mais également l'élaboration d'un projet d'Arrêté interministériel consacrant la Déclaration unique, la sensibilisation du secteur privé sur cette réforme et enfin l'élaboration d'un chronogramme. Lors de l'élaboration de la Déclaration, le groupe d'experts a travaillé sous la supervision du coordonnateur Lambert Massa. Les travaux s'étaient étendus dans la période allant de janvier à mars 2015. Au total, il a fallu plusieurs séances de travail pour mettre au point la Déclaration et le projet d'Arrêté interministériel. Après des discussions acharnées autour des différents modèles, il y a eu finalement le choix d'un modèle adopté et signé par les représentants de toutes les structures.

À l'issue de ces travaux en commission, il y a eu des recommandations importantes. Il est proposé, par exemple, que la vice-primature en charge de l'Emploi et le ministère des Finances signent l'Arrêté interministériel instituant la Déclaration mensuelle. Au-delà, les experts ont préconisé le démarrage d'une

campagne de sensibilisation. Il a été recommandé également la détermination d'une période probatoire pour la réforme et la signature d'un protocole d'accord entre les différentes structures sur les modalités pratiques.

Dans l'ensemble, les participants aux travaux de la commission ont pu effectuer de nombreuses avancées. Il y a eu notamment le choix d'un modèle de Déclaration. À cela, il faut ajouter également le projet d'Arrêté interministériel. Déjà, le Premier ministre Augustin Matata Ponyo a donné son appui à la poursuite du processus de réforme. Il en a appelé d'ailleurs à la mise en oeuvre effective de cette Déclaration. La bonne nouvelle est le suivi régulier qui sera effectué pour informer la primature de l'évolution et des étapes restantes. L'espoir est que cette énième réforme puisse réussir à booster le classement de la RDC dans le Doing Business. À présent, les structures impliquées doivent discuter sur le projet de budget pour le lancement de la campagne.

Laurent Essolomwa

## FOOTBALL-TRANSFERT

## Matumona Zola Roum signe dans Renaissance du Congo

**L'ancien international a conclu un transfert avec le club le plus populaire de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfcin). Il va apporter son expérience, lui qui a déjà évolué au pays, en Belgique et en Angola.**

Primeiro d'Agosto toujours en Angola où il évoluait au courant de la saison 2012-2013.

Ancien joueur de Style du Congo de Kinshasa avec un bref passage à Lupopo à Lubumbashi, c'est dans l'AS V.Club que Roum Matumona a littéralement éclo-



L'évêque Pascal Mukuna, président de Renaissance du Congo et Matumona Zola Roum présentant son prochain maillot

Le milieu organisateur et ancien international RD-congolais Pitshou Matumona Zola a paraphé, le 16 avril, à Kinshasa un contrat de transfert en faveur du FC Renaissance du Congo, club né en juillet 2014 d'une dissidence avec le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa. La cérémonie de signature a été dirigée par le pasteur Évêque Pascal Mukuna, président du club. Le montant du transfert n'a pas été révélé, indique le site actu.cd tenu par le confrère Dickson Yala. Avant d'être présenté officiellement au public le 2 mai, fait-on savoir, Matumona devrait d'abord prendre son avion pour la Belgique, et il reviendra ensuite pour relancer sa carrière au pays. Avant de signer pour Renaissance du Congo, Matumona aurait conclu un contrat avec l'équipe de Progresso en Angola, venu de

au milieu des années 2000. Il a ensuite entrepris une carrière professionnelle en Belgique où il a joué au FC Brussels ensuite à RAEC Mons entre 2006 et 2012. L'on se rappelle qu'il a eu à résilier unilatéralement son contrat avec le FC Brussels suite aux propos racistes du président du club Joham Vermeersch. Il a fait quelques mois à Primeiro do Agosto en Angola avant de rentrer à Mons. Matumona Zola n'a pas joué tout au long de l'année 2014, à cause d'une vilaine blessure. Ancien international RD-congolais, à 33 ans, ce petit gabarit de 1,65 m mais très doué technique va apporter son expérience à ce nouveau club qui rêve de quitter le championnat de l'Epfcin pour la cour des grands, le championnat national de football -Division 1.

Martin Engimo

FESTIVITÉS DU 1<sup>ER</sup> MAI

## Makiashi consulte

**Le vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale a démarré, depuis le 16 avril, les discussions avec le monde syndical dans le cadre des préparatifs de la Fête du travail qui sera célébrée en RDC.**

Selon les échos en provenance de la vice-primature, une forte délégation de l'Intersyndicale du Congo conduite par Ndongala Nsivu a rencontré Willy Makiashi pour échanger sur des questions qui touchent directement au monde du travail. L'on apprend, par exemple, que les délégués syndicaux ont une fois encore plaidé pour « une amélioration sensible des conditions sociales et professionnelles des travailleurs ». Parlant au nom de l'Intersyndicale du Congo, son porte-parole, Ndongala Nsivu, a rappelé le devoir du gouvernement de veiller scrupuleusement à la situation des travailleurs. Car le développement ne peut passer que par cette catégorie d'homme, a-t-il renchéri.

En effet, le travailleur se tue à la tâche pour produire des richesses qui servent à développer le pays. Et il a insisté sur l'importance du maintien du dialogue social. À ce titre, il a tenu à préciser l'intérêt pour les autorités du pays de continuer à échanger régulièrement avec le monde syndical pour vider tous les sujets de frustration ou les zones d'ombre. Enfin, l'Intersyndicale du Congo a réitéré sa totale implication dans les préparatifs de la fête du 1er mai.

L.E.

## HUMEUR

## Quand la nouvelle pêche désenchante les pêcheurs traditionnels !

Le problème qui est posé ici est celui de l'encadrement et de la formation des pêcheurs qui continuent de pratiquer la pêche de façon artisanale dans nos villages et sous-préfectures. Tenez ! Le paysan pêcheur qui se trouve par exemple à Ntokou, qui fort longtemps est habitué à capturer son poisson par des méthodes traditionnelles de pêche, peut être déconnecté de son art s'il n'a pas reçu de formation sur les nouvelles pratiques et techniques de capture de poisson. Aujourd'hui, il est difficile de capturer une quantité suffisante de poissons à travers l'usage strict des anciennes méthodes.

Cette situation que vit le pêcheur traditionnel de Ntokou pourrait se généraliser à d'autres paysans-pêcheurs vivant dans d'autres localités et n'ayant pas subi une formation sur les nouvelles techniques de pêche. Tenez ! Si hier il était facile dans des villages pour des pêcheurs traditionnels de se retirer avec leurs petites familles pour trois mois dans un campement afin de fumer et collecter traditionnellement certaines espèces halieutiques pour faire face aux besoins sociaux, aujourd'hui la chose a totalement changé car lesdits campements tendent à se vider progressivement à cause du manque de rentabilité. Le pêcheur traditionnel est en situation de désolation aujourd'hui, car la pratique de la pêche a évolué avec le temps.

Les différentes variantes de nasses, de filets et d'hameçons, de pièges, de claies, de sennes, de lignes et d'armes de choc, instruments de pêche qui s'utilisaient par la plupart de nos pêcheurs traditionnels dans des eaux continentales des deux grands bassins continentaux que sont le Fleuve Congo et le Kouilou-Niari avec leurs affluents, des rivières, lacs et étangs, ces instruments lorsqu'ils ne sont pas revus pour les arrimer avec la nouvelle donne de la pêche sur le plan technique, sont en perte de leurs fonctions. Aujourd'hui, en un seul jour, le pêcheur à instruments modernes peut capturer la quantité de poissons qu'un pêcheur traditionnel mettait trois mois voire cinq mois au campement pour en avoir.

Oui, l'aquaculture qui s'occupe de la domestication et de la commercialisation des produits halieutiques se voit comme une étape complémentaire de la pêche proprement dite qui consisterait à « arracher » des eaux naturelles toutes les espèces de poissons. D'où la question de l'encadrement et de la formation des pêcheurs traditionnels, de leur organisation en groupement pour qu'ils ne soient pas inoffensifs avec l'introduction de l'instrument moderne dans la pêche continentale.

Des supports instrumentaux de pêche comme les navires à fond plat et pirogues motorisées, des filets magnétisés, des thermodynamiques et d'autres engins et poudres appropriés de pêche sont là quelques éléments très aiguisés en matière de pêche. Car ils agissent plus vite qu'une nasse dormante qui peut capturer du poisson qu'après des jours ou des semaines.

Bétou, Mossaka, Divenié, Nkayi, Makoua, Makabana et Makotipoko, pour ne citer que ces localités, sont des contrées où l'on peut encore rencontrer des paysans-pêcheurs méconnaissant de nouvelles techniques de capture de pêche. D'où l'appel aux autorités en charge des questions de pêche à tous les niveaux pour la mise à jour de la politique d'encadrement du pêcheur traditionnel et de la vulgarisation des nouveaux moyens et nouvelles techniques de pêche.

Disons-le clairement, la pêche d'hier continentale, pratiquée sur tout le territoire national à des échelles très variées, n'est pas celle d'aujourd'hui. Car il faut plus de connaissances et d'instruments appropriés pour plus de poissons en un si laps de temps.

**Faustin Akono**

## SANTÉ

## La problématique de la surdité en débat à Pointe-Noire

Le deuxième congrès de la société congolaise d'Orl et de chirurgie Cervico-faciale (Scoorl) va réunir à partir du 20 avril à Pointe-Noire les spécialistes de la pathologie au Congo qui vont échanger leurs expériences avec leurs collègues venus de l'étranger.

«La problématique de la surdité au Congo» est le thème de la réunion qui a pour objectif de faire le point de l'offre de soins en matière de surdité avec comme objectif général : définir la fréquence et la prévalence de la surdité au Congo. Les objectifs spécifiques étant d'identifier les secteurs spécifiques de soins dans la prise en charge des surdités, évaluer nos pratiques, partager les expériences.

Ce partage d'expérience vise à réduire les surdités et troubles d'audition évitables en s'appuyant sur la prévention notamment la meilleure prise en charge de toute forme d'otite surtout chez l'enfant.

Le dépistage de la surdité à l'hôpital général Adolphe Sicé le 20 avril va ouvrir la série d'activités qui vont se poursuivre avec



La surdité sévit de plus en plus dans le monde/credit photoDR

les conférences sur la surdité. La surdité est un handicap qui touche 17% de la population dans le monde soit environ 250 millions de personnes et les 2/3 de ces personnes vivent dans les pays en voie de développement.

La prévalence de la surdité est de 3 % chez l'enfant. 50 % des surdités et troubles d'audition sont évitables.

Au Congo par exemple, au service Orl de l'hôpital Adolphe Sicé, il a été dénombré 70 cas

de surdité dont 65 cas entre 2013 et 2014, avec respectivement 24 et 15 cas pédiatriques au cours de la même période.

La ville de Pointe-Noire dispose de deux écoles de sourds: une privée et une publique. Brazzaville, quant à elle dispose d'une école publique qui compte 314 élèves.

Le premier congrès national d'Orl et de chirurgie cervico-faciale a eu lieu il y a un an à Pointe-Noire.

**Hervé Brice Mampouya**

## MUSIQUE HIP HOP

## Le groupe de rap Kiff no Beat se produit à Pointe-Noire

Le groupe ivoirien de rap le plus en vue en ce moment en Afrique Kiff no Beat s'est produit en Show case le 18 avril à la Cave des Rois. Peu avant la prestation scénique, une conférence de presse a été animée par les musiciens en compagnie d'Emile Ziehi dit Don Emilio, leur producteur.

Le groupe ivoirien Kiff no Beat arrive pour la première fois à Pointe-Noire communier avec les jeunes Ponténégrins. Le public va découvrir une mu-

sique influencée par les rythmes R&B, ragga, dance hall, Rap, pop « Nous sommes très heureux de fouler le sol ponténégrin où l'accueil a été très chaleureux. Nous sommes très fiers de partager notre musique avec les Congolais », a dit Emile Ziehi, le producteur.

L'arrivée des cinq jeunes de Kiff no Beat à Pointe-Noire est le résultat du partenariat fécond entre la Cave des Rois et Trace Africa, la chaîne de télévision câblée « La Cave des Rois veut être un pub culturel et évé-

nementiel c'est pourquoi elle invite régulièrement les artistes qui cartonnent pour un échange avec ceux de Pointe-Noire », a dit Bacchus El Maestro, son manager.

Les jeunes du groupe Kiff no Beat composés pour la plupart des enfants d'artistes ont reconnu avoir une connaissance éparse des groupes congolais mais apprécient néanmoins le groupe congolais Bisso na bisso, Trésor Mvoula...

Dans leurs chansons, les thèmes comme l'amour, la paix, la persévérance, la tolérance, le dévouement sont régulièrement mis en avant.

Kiff no Beat ou « Aime nos mélodies » est une invitation à prêter attention aux œuvres, aux actions et aux messages du groupe à travers sa musique aiment-ils répéter.

Les albums « Cadeau de Noel » en 2010 et « Jackson five » en 2012 ont fait leur gloire tout comme les titres devenus des tubes tels « Pétards d'ados », « Shooto » et « Tu es dans pain ». Kiff no beat prépare un featuring avec deux artistes internationaux. Après Pointe-Noire, ils seront en tournée au Niger, au Mali et au Burkina Faso et en France.

**H.B.M.**



Le groupe Kiff no beat et leur producteur pendant la conférence de presse credit photo»Adiac»

## PARTENARIAT

## Congo Terminal réaffirme son soutien au SAMU-Social Pointe-Noire

Une fois de plus, Congo Terminal, Filiale de Bolloré Africa Logistics en charge du terminal à conteneurs et de la modernisation du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), a réaffirmé son implication dans la cause sociale en République du Congo en signant un partenariat de trois ans avec le SAMU-Social. La signature de ce partenariat a eu lieu le mercredi 08 avril entre Michel ANTONELLI, Directeur Général de Congo Terminal et Laurienne DUBOST, Directrice du SAMU-Social en présence de Jean Luc DELVERT, Consul général de France et Jean Jacques Moé-Bayonne, deuxième secrétaire du conseil municipal et départemental de Pointe-Noire, représentant le député-maire de la ville.



La situation des enfants de la rue demeure préoccupante et nécessite une assistance sincère et sans faille. C'est le combat que mène depuis des années le SAMU-Social dans le département de Pointe-Noire. Mais seul, sans partenaires, la route reste longue.

Congo Terminal s'est donc engagé, à travers la signature d'une convention, d'accompagner cette structure dans sa lutte contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes de la rue. Cet acte, vient une fois de plus, confirmer son engagement sur les questions sociales et sociétales en République du Congo.

« Le problème des enfants de la rue est crucial et on ne peut pas rester tranquille sans rien faire. Le groupe Bolloré, via sa filiale Congo Terminal, a une forte présence économique au Congo. En application de notre politique de développement durable nous avons l'obligation morale, sociale et sociétale de soutenir les populations locales », c'est avec ces mots

touchants que Michel Antonelli s'est adressé à l'assistance.

Il faut dire que cela fait des années que Congo Terminal s'est impliqué dans les actions sociales et sociétales dans le département de Pointe-Noire. En 2013 déjà, il avait signé une convention avec le Samu-social pour l'aider à faire face à ses besoins. Cela avait notamment permis à son directeur général de participer à une maraude aux côtés des équipes du Samu-social, une manière de suivre, d'accompagner et de voir ce qui se fait sur le terrain pour se rendre compte du service que son entreprise apporte.

Outre cela, Congo Terminal avait également signé un partenariat avec l'hôpital général Adolphe-Sicé pour l'aider à acheminer vers le pays des dons reçus des partenaires étrangers. À vrai dire, c'est depuis 2010 que Congo Terminal s'est inscrit dans le chapitre d'aide sociale et sanitaire, son appui à la réalisation des activités du projet de lutte contre le paludisme du CJESS (Club des jeunes pour l'éducation sexuelle et à la santé) en est une preuve. Et grâce à ses pairs éducateurs, Congo Terminal mène des actions de sensibilisation et de prévention en interne, contre les maladies telles que le choléra, le VIH /sida, le paludisme, etc...

La directrice du SAMU-Social a, dans son intervention, demandé aux sociétés congolaises de prendre l'exemple sur Congo Terminal et à activer les initiatives sociales avant de reconnaître que la lutte contre l'exclusion sociale des enfants de la rue était un combat dur qui demanderait beaucoup d'engagement mais également de l'apport des partenaires au quotidien « Congo Terminal s'est engagé depuis des années à nous aider et aujourd'hui on avance encore plus loin avec la signature de cette convention qui va nous permettre de prévoir des actions à plus ou moins long termes pour ces enfants, on va pouvoir assurer nos activités de prise en charge aussi bien en rues que dans l'ensemble d'ébergements d'urgences », a-t-elle dit.

Le SAMU-Social Pointe-Noire est une association de droit congolais créée en 2006, à l'initiative de la municipalité de Pointe-Noire et avec l'appui du Dr Xavier Emmanuelli, président du SAMU-Social international. Cela, en vue de trouver une solution à la problématique « des enfants de la rue ».

L'association a pour objectif la prise en charge et le suivi des enfants et jeunes de la rue, selon la méthode d'urgence sociale développée par le Samu international. Deux dispositifs ont été mis en place pour permettre à cette structure d'accomplir sa mission : le CMA (Centre mobile d'aide) composé d'une équipe de travailleurs sociaux et le Chusip (Centre d'hébergement d'urgence avec soins infirmiers et psychologiques) qui possède une équipe constituée d'un médecin et de cinq infirmiers.

Rappels que chaque jour, les équipes du SAMU-Social sillonnent les rues de Pointe-Noire pour aller à la rencontre des enfants de la rue, évaluer leur situation médico-psycho-sociale, dispenser les premiers soins et réaliser des entretiens sociaux.

## Don de kits Bucco-dentaires aux élèves de 6 à 8 ans de Pointe-Noire

Dans l'optique de lutter pour la baisse de la prévalence des pathologies bucco-dentaires chez les enfants, la Fondation BRASCO a décidé d'initier une campagne de sensibilisation en faisant un don de 2000 kits bucco-dentaires aux élèves de 6 à 8 ans de la ville de Pointe-Noire.

Les soins bucco-dentaires représentent une charge financière importante pour les ménages et les économies des pays. Chez Brasco, pour une population de 2624 personnes à PNR, les soins bucco-dentaires représentent 13% des frais médicaux annuels. La pathologie dentaire et ses complications médicales restent très fréquentes : ainsi 60 à 90% d'enfants scolarisés dans le monde et près de 100% des adultes souffrent des caries dentaires. Ces affections buccodentaires sont plus répandues dans les groupes de populations démunies. L'hygiène insuffisante de la bouche est l'un des facteurs de risque d'affections bucco-dentaires.



C'est pourquoi il devient plus qu'indispensable d'accroître la sensibilisation sur cette question dans les pays en développement, notamment à l'école.

La Fondation Brasco qui déploie ces actions dans les domaines de l'éducation, la santé et l'environnement, en appui aux efforts du Gouvernement dans sa politique salubre de lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations, a offert le mercredi 08 avril 2015, un lot de 2.000 kits dentaires aux enfants âgés de 6 à 8 ans de certaines écoles et orphelinats de la ville de Pointe-Noire. Ces kits sont composés d'une brosse à dent, d'un tube de pâte dentifrice, d'un verre en plastique et d'une notice d'explication sur le brossage des dents.

Avec le partenariat de la direction départementale de la santé, la cérémonie de remise était placée sous le patronage de Monsieur Honoré Packa, le préfet de la ville de Pointe-Noire qui a réceptionné le lot des kits dentaires de la part du Président de la Fondation Brasco, monsieur Christian Villa.

Ce geste fait par la Fondation Brasco est avant tout un message qu'elle apporte aux enfants, aux parents et aux autorités sur la sensibilisation des populations au sujet des maladies bucco-dentaires qui deviennent de



plus en plus un problème important de santé publique notamment les caries

Le processus carieux concerne tous les individus et les complications des affections bucco dentaires n'épargnent personne et nous devons tous penser à faire chaque jour ce geste aussi simple de brossage régulier des dents, clé d'une bonne santé bucco-dentaire.

Pour aider ainsi les parents et les enfants à installer l'habitude du brossage régulier des dents, la Fondation Brasco a fait appel à un professionnel de la médecine buccale, le Docteur Landry M. Makita chirurgien-dentiste à l'hôpital régional des armées, pour apporter des conseils aux enfants afin qu'ils apprennent à bien prendre soins de leurs dents au quotidien et lutter ainsi contre les caries. N'oublions pas qu'une bouche en bonne santé a un bénéfice évident sur la santé en général, mais elle améliore aussi l'estime et la confiance en soi, la qualité de vie.

Contribuons tous à la l'amélioration de la santé bucco-dentaire de nos enfants, par la sensibilisation, l'éducation et par un rappel au quotidien de ce simple geste de brossage des dents. a dit monsieur Christian Villa dans son mot de circonstance. Des kits dentaires ont été distribués aux élèves présents à ladite cérémonie.

## COUPE DU MONDE FÉMININE U-17

## Les programmes des éliminatoires zone- Afrique

Les sélections féminines africaines engagées dans les éliminatoires de la Coupe du monde des moins de 17 ans sont désormais fixées sur le chemin menant vers la qualification à la phase finale qui se disputera en 2016 en Jordanie.

La République du Congo ne s'est pas engagée. La République démocratique du Congo (RDC) est belle et bien présente au regard du tableau présenté par la Confédération africaine de football. Les Léopards dames comptent parmi les six équipes qui débute les éliminatoires par les préliminaires les 27, 28 et 29 novembre pour l'aller et les 11, 12 et 13 décembre pour le retour. La RDC sera reçue par le Djibouti avant de disputer la manche retour à domicile. En cas de succès la RDC affrontera au tour suivant l'Égypte. Le Gabon sera aux prises à la Sierra Leone. Le match aller au Gabon et le retour à l'extérieur. Le vainqueur de cette double confrontation sera reçu par le Ghana au tour suivant. Le Botswana croisera sur son chemin la Namibie.

Le vainqueur en décrochera au prochain tour avec le Nigeria. Les autres rencontres du premier tour mettront aux prises, le Maroc au Mali, le Cameroun face à l'Éthiopie et l'Afrique du sud contre la Zambie. Les matches aller de ce tour se disputeront le week-end 8, 9 et 10 janvier puis le retour deux semaines plus tard. Six équipes issues de ce tour disputeront au mois de mars prochain, les trois billets qualificatifs au mondial de Jordanie.

James Golden Eloué

## PRIX NELSON MANDELA 2015

## L'ONU lance un appel à candidatures

Les Nations unies lancent un appel à candidatures pour le Prix Nelson Mandela Rolihlahla. Nouvellement créé, ce Prix est attribué tous les 5 ans pour rendre hommage à deux personnes, une femme et un homme, pour leurs exceptionnelles réalisations et contributions. Le Prix est décerné en reconnaissance des services rendus à l'humanité au moyen d'activités promouvant la réconciliation, la cohésion sociale et le développement local épousant les buts et principes des Nations unies. Un comité des Nations unies est présidé par le président de l'Assemblée générale et composé de représentants de 6 États membres, dont les représentants de chacun des groupes régionaux et ainsi que le représentant de la Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès des Nations unies.

Les candidatures pour le Prix 2015 sont enregistrées jusqu'au 18 mai 2015, et les lauréats annoncés en juin 2015. Pour la première fois, les prix seront décernés au siège des Nations unies à Washington

Voir : <http://www.un.org/en/events/mandeladay/nominations>

Ou : <http://www.un.org/en/events/mandeladay/prize>

Courriel : [mandelaprize@un.org](mailto:mandelaprize@un.org)

Noël Ndong

## NATATION

## Les officiels techniques et juges formés sont attendus sur le terrain

**27 techniciens de natation sortent d'un stage de formation. Le public sportif attend de voir ce qu'ils feront de leurs connaissances renouvelées lors des Jeux africains.**

C'est dans le but d'offrir pendant les onzièmes Jeux africains, aux côtés des techniciens de la Confédération africaine en septembre prochain à Brazzaville, que ces officiels techniques et

techniciens compétents, à la hauteur du défi à relever dans ce grand rendez-vous sportif continental. Le règlement technique de la Fédération internationale de natation (Fina) a été passé au peigne fin, des scénarios de mise en situation réelle des chronométreurs et des juges de virage ont également ponctué cette formation, dirigée par l'expert Thierry Bonnamant.

*formés seront en mesure de faire leur travail comme il se doit », a déclaré l'expert tout en promettant que son travail ne s'arrêtera pas là mais se poursuivra.*

Des contacts permanents seront sans nul doute établis entre ce dernier et la Feconat voire les stagiaires. Ce qui laisse entrevoir une probable formation continue qui sera appuyée par les documents mis à la disposition des officiels techniques et juges lors du stage.

Le premier vice-président de la fédération, Albert Bobongo, a exhorté les stagiaires à prendre conscience du travail qui sera le leur. « *De la rigueur au travail* », a-t-il dit en substance. Par ailleurs, le directeur des activités sportives, Damien Madiki, représentant le ministère des Sports et de l'éducation physique, a félicité la Feconat pour avoir organisé cette formation. « *Le souhait est de voir ce genre d'initiatives se multiplier* », a-t-il conclu. La balle est donc dans le camp des stagiaires formés. À eux de prouver dans un futur proche de quoi ils sont capables.

Rominique Nerplat Makaya



Les stagiaires en compagnie de l'expert et des cadres de la Feconat Crédit photo Adiac

juges Congolais viennent de prendre part au deuxième module de la formation. Une initiative de la Fédération congolaise de natation (Feconat) décidée à disposer des

« *Le stage n'a pas été négatif dans l'ensemble même s'il y a eu quelques problèmes de matériel. (...) Je pense que les officiels techniques congolais qui viennent d'être*

## RÉFLEXION

## Le nouvel équilibre du monde

Il devient chaque jour plus évident que le monde dans lequel nous vivons demain ne ressemblera guère à celui qui l'a précédé. Aussi convient-il de se préparer dès maintenant aux changements qui se produiront sur les cinq continents dans les dix ou vingt prochaines années.

Résumé en quelques phrases qui paraîtront sommaires à beaucoup, voici donc le nouveau cadre dans lequel nous allons très probablement évoluer. ° L'ère de la toute-puissance occidentale est révolue du fait de l'affirmation continue sur la scène internationale de la Russie, de la Chine, de l'Inde et, de façon plus générale, des pays dits « émergents » en Afrique, en Asie, en Amérique latine. Comme l'Europe se montre incapable de devenir une véritable communauté politique, son influence ne peut que décroître dans les enceintes où se prennent les grandes décisions. Quant aux États-Unis, l'on voit bien, avec la reprise de relations normales avec Cuba et la recherche d'un compromis avec l'Iran sur la question nucléaire, que ses dirigeants n'entendent plus se comporter comme ils le firent depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale en semant le chaos

dans différentes parties du monde. Conclusion : le temps des interventions anarchiques en Asie (guerre de Corée et du Vietnam), au Proche et au Moyen-Orient (guerres d'Irak et d'Afghanistan), en Afrique (guerres d'Algérie, de Libye et autres) est terminé.

° Comme au temps de la « guerre froide » les grandes puissances vont se préoccuper de plus en plus de protéger leurs zones d'influence contre les convoitises de leurs alter ego. La Russie, qui affirme chaque jour un peu plus son retour sur l'échiquier international, poursuivra donc sans désespérer la reconstitution d'une « zone tampon » en Europe orientale et méridionale. Les États-Unis, quant à eux, recentreront leurs activités stratégiques sur l'Europe occidentale et l'Amérique latine, sans doute aussi sur l'Afrique qui ne domine plus aucune puissance extérieure au continent. La Chine enfin, qui est devenue la première puissance économique mondiale mais qui n'a rien oublié du passé, se protégera sans le moindre complexe des dérives réelles ou supposées du Japon qui lui firent tant de mal il y a soixante-quinze ans et se dotera, en conséquence, de tous les

moyens militaires capables de protéger efficacement son territoire.

° De ce qui précède découle le fait que la grande aventure des années à venir sera bien la recomposition de la gouvernance mondiale. Ni la Chine, ni la Russie, ni l'Inde, ni les puissances émergentes n'accepteront, en effet, que les Occidentaux continuent de dominer les institutions telles que le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale. Elles exigeront et obtiendront un rééquilibrage en leur faveur de l'Organisation des Nations unies et une réforme de son fonctionnement qui les mettront définitivement à l'abri des foudres de leurs partenaires occidentaux comme cela s'est produit lors des événements ayant conduit à l'assassinat de Mouammar Kadhafi en Libye. Cependant, même si les « Grands » affirment la main sur le cœur qu'ils feront aux pays du tiers-monde une place à la mesure de leur importance humaine, il n'est pas du tout certain que l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie du Sud trouveront finalement leurs comptes dans le nouveau schéma de la gouvernance mondiale.

° Dernier point et non le moindre, il

n'est pas impossible que la redistribution des cartes au plan mondial génère un ou plusieurs conflits de grande ampleur. On peut imaginer, par exemple, que les liens étroits unissant Israël et les États-Unis conduisent un jour les seconds à s'engager au côté du premier dans une guerre qui embraserait le Moyen-Orient et le Golfe persique ; ou que la Russie tente de profiter de la faiblesse stratégique dont fait preuve l'Union européenne pour accélérer au-delà du raisonnable la reconstitution de son empire ; ou que le Japon tente de se remilitariser afin de répondre à l'expansion de la Chine dans ce qui était jusqu'à une date récente sa sphère d'influence. La folie humaine et l'incapacité des gouvernements à anticiper l'avenir rendent malheureusement possibles, sinon même probables, des glissements vers la violence que l'évolution actuelle du monde semble prévenir.

Conclusion : la redistribution des cartes qui s'effectue sous nos yeux ne garantit malheureusement pas que l'humanité vivra en paix dans les décennies à venir. Mieux vaut s'en convaincre dès à présent et prendre les mesures qui s'imposent.

Jean-Paul Pigasse